LA LIBERTÉ

50¢

Volume 72 No 37 Saint-Boniface, du 20 décembre au 2 janvier 1986

À tous ses abonnés(e)s, à tous celles et ceux qui ont participé au journal en 1985, La Liberté souhaite un très, très

Joyeux Noël !



TRADITION

Comme le veut la tradition, nous publions dans ce numéro une 2e section contenant un photo-résumé des principaux événements couverts par le journal de l'année de l'Association de la presse francophones hors Québec.

Près d'une centaine de maisons d'affaires ont tenu à partager avec vous l'esprit des fêtes.



ENFIN!

L'événement que les amateurs de feuilletons attendaient avec impatience depuis des années est finalement arrivé!

Comme promis, nous commençons cette semaine la publication du roman inédit de Patrick Chabault, 467 rue Jeanne d'Arc.

Le rendez-vous se trouvera toujours en page 4.

ATTENTION

Comme d'habitude, La Liberté ne sera pas publiée durant le congé de Noël. Le prochain journal vous arrivera le 3 janvier. Toutefois, les bureaux resteront ouverts.

Le coupon de l'abonnement se trouve en page 3.

Si Howard avait laissé des traces

On écrit toujours trop. Demandez à Howard Pawley, à qui Russ Doern a remis en mémoire, dans son dernier bouquin, une lettre qu'il avait signée en 1974. Comme notre Doern est avare de détails, voici la lettre au grand complet.

June 14, 1974

Mr. G. Babineau
8-1002 Coxwell Avenue
Toronto, Ontario

Dear Mr. Babineau:

Thank you for your letter of May 29th, 1974 advising me of your intention to request a declaratory judgment from the Court of Queen's Bench with regard to the official language of the Province of Manitoba.

I want you to know that in the Province of Manitoba we have more populous groups of people that speak Ukrainian or German than those who speak French. Therefore, you will note that from an administrative point of view, it would create a very difficult situation for Manitoba to provide statutes in the French language without also providing for statutes in other languages.

I regret that I could not be more accommodating to you.

Yours truly,

Howard Pawley
Attorney-General

Évidemment, Howie peut toujours se défendre en disant que Georges Forest n'existait pas encore à cette époque! Après tout, comme se plaisait à rappeler le général de Gaulle, «Les gens intelligents sont ceux qui changent d'idée avant les autres.»

En premier ministre doté d'un raisonnable sens de survie *(sinon lui, du moins ses conseillers)*, Howard s'est employé, dans la mesure du possible, à appliquer de son mieux la définition gaullienne de l'intelligence.

Malheureusement, nous ne disposons pas de suffisamment de correspondance pour documenter l'évolution howardienne au cours de la dernière décennie. Qu'à cela ne tienne! Faisons comme si ce monsieur G. Babineau de Toronto avait entamé une correspondance régulière avec Howie. Et supposons que le chef néo ait des dispositions d'épistolier.

13 août 1980

(traduction)

Cher Monsieur Babineau,

Vous vous inquiétez dans votre lettre datée du 30 juillet que le bill no 2 proposé par le premier ministre Sterling Lyon et appuyé par mon parti n'accorde pas la même place au français.

Je tiens à exprimer mon étonnement, même si Laurent Desjardins et Pete Adam ont voté contre le bill 2 en deuxième lecture. En effet, cette loi fait du français une langue officielle. Et que voulez vous que j'y fasse si la version anglaise l'emportera en cas de litige? Je vous rappelle que je dois devenirpremier ministre du Manitoba si je veux vraiment servir la cause francophone.

le 15 octobre 1981

(traduction)

Cher Monsieur Babineau,

Vous vous inquiétez dans votre lettre datée du 10 octobre de la sincérité de l'engagement du parti néo-démocrate à l'endroit des francophones si je suis élu premier ministre de la province. Vous fondez votre argument sur une réponse que je vous aurait donnée voilà très très longtemps, le 14 juin 1974.

Je vous réponds que j'ai lu le jugement de la Cour suprême de décembre 1979 *(ie Affaire Forest)* et que je reconnais l'importance des francophones dans le vote du 17 novembre.

D'ailleurs, il n'y a pas que vous qui vous intéressez au sort des francophones. J'ai déjà promis publiquement qu'un gouvernement néo-démocrate concentrerait ses efforts sur les services les plus utilisés, pour une application raisonnable et pratique du jugement de la Cour suprême, le tout à un coût peu élevé.

25 avril 1982

(en français)

Cher Monsieur Babineau,

Vous vous inquiétez dans votre lettre datée du 23 mars que les engagements que j'ai pris le 22 mars à l'assemblée annuelle de a SFM son insuffisants! Mais qu'est-ce que vous voulez de plus? Un amendement constitutionnel pour enchâsser les droits des francophones dans l'Acte du Manitoba, ou quoi?

Je tiens à vous souligner que j'ai eu une ovation debout après mon discours. J'ai même essayé de parler en français!

Je ne peux quand même pas être plus francophone que les Franco-Manitobain(e)s! Le tissu de cette province est multiculturel, tout de même!

Bernard BOCQUEL



LE SEMAINIER

Une autre façon de lire l'actualité

15 septembre 1983

(en français)

Cher Monsieur Babineau,

Vous vous inquiétez dans votre lettre datée du 3 septembre que mon gouvernement ne sera pas capable de résister aux assauts perfides des anti-francophones de la province. Rassurez-vous. Nous payerons le prix. Mais nous tiendrons coûte que coûte. Des services limités et un minimum de lois à traduite pour respecter l'histoire et promouvoir l'unité canadienne, c'est une entente dont mon gouvernement est fier!

5 avril 1984

(traduction)

Cher Monsieur Babineau,

Vous vous inquiétez dans votre lettre datée du 28 février que le départ de Trudeau et la victoire des conservateurs en Chambre laisse les francophones sans services.

Je ne commenterais pas sur ces propos, parce que la province ne peut pas compromettre sa position face à la Cour suprême. La justice doit suivre son cours. D'ailleurs, je vous en ai déjà trop dit.

4 juillet 1985

(en français)

Cher Monsieur Babineau,

Vous vous inquiétez dans votre lettre datée du 15 juin, rédigée suite au jugement de la Cour suprême, de la similarité des propos tenus par l'opposition et moi-même. Vous me reprochez de ne pas accepter que le Manitoba est une province bilingue. Mais figurez-vous que ce débat est totalement secondaire, car le plus important, c'est de créer des emplois. Jobs. Jobs. Jobs. Jobs.

Ce renouveau économique sera conduit dans le cadre d'une politique où la dimension multiculturelle du Manitoba sera prise en considération.

En effet, en ma qualité de premier ministre de la province, je dois tenir compte de communautés aussi vibrantes que les Ukrainiens et les Allemands, qui représentent une forte proportion du tissu manitobain, et qui trouvent que les affaires marchent bien comme ça.

Je regrette de ne pouvoir être plus conciliant en cette période pré-électorale.

Howard Pawley
Premier ministre

P.S. Votre nom me dit quelque chose. Est-ce que nous ne nous serions pas connu du temps où j'étais procureur général de la province. Vers les 1974, peut-être?

* * *

EN APOSTILLE. *Une devinette. Quel est le point commun entre l'argent et Brian Mulroney? Simple. L'argent n'a pas d'odeur et Brian n'a pas d'odorat. Mila nous l'a révélé l'autre jour lorsqu'elle a confessé que son mari changeait les couches de Nicolas plus souvent qu'elle.* «He changes the children's diapers a lot more than I do because he has no sense of smell.» *Heureusement qu'il a un flair politique!*

La preuve? Le P'tit Gars de Baie Comeau s'est assuré une fois pour toutes la haute main sur les largesses politiques gouvernementales, plus connues sous le nom de patronage. Southam News est allé au fond de l'affaire et a dévoilé un système qui donne le dernier mot au premier ministre sur toutes les nominations. Saint Brian, nommez pour nous!

Le ton fleuri du ministre de la santé manitobain est bien établi. Aussi, personne ne s'était étonné lorsque Laurent Desjardins, après avoir mis de l'ordre dans les loteries, a comparé les gérants des ex-bingos privés à des dame de petite vertu. Une poursuite en diffamation plus tard et le ministre a dû payer un dollar aux deux gérants diffamés. Ça ne paye pas de gambler avec Laurent Desjardins!

Lettres à LA LIBERTÉ

Le conseil de la SFM est redevable à ses membres

Madame Jumelle,

En réponse à votre lettre dans laquelle vous demandiez la convocation d'une réunion extraordinaire des membres de la Société franco-manitobaine, je tiens à vous souligner que notre Congrès annuel aura lieu les 1er et 2 mars 1986. Nous aurons certes l'occasion de discuter de l'ordonnance de la Cour suprême du Canada lors de cette réunion.

À la réunion d'information le 5 novembre dernier, nous vous avons expliqué les raisons qui nous ont motivés à consentir à l'ordonnance de la Cour suprême. Elles sont les suivantes:

1. L'Article 23 de la Loi sur le Manitoba demeure intact et est respecté.

2. Le jugement de la Cour suprême du 13 juin dernier est respecté en entier.

3. Le délai est raisonnable.

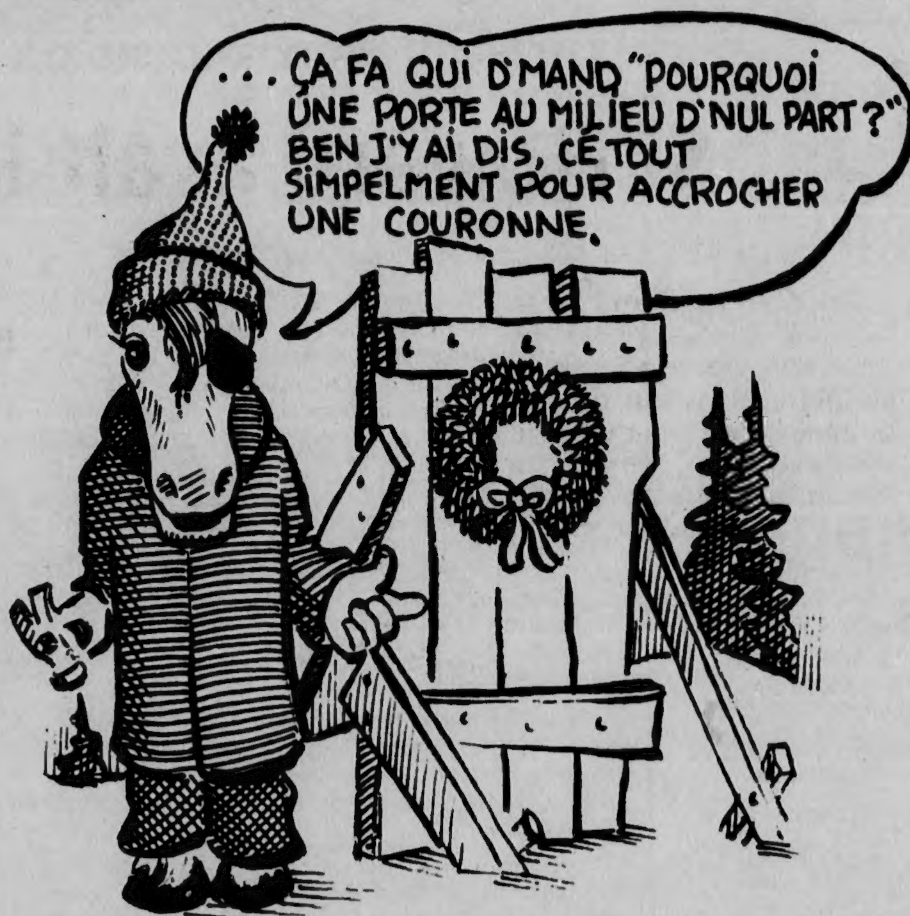
4. L'objectif à long terme est d'obtenir des services en français de nos gouvernements et de nos municipalités.

Le délai de temps pour la traduction était la seule question devant la Cour suprême. L'objectif était d'établir un échéancier qui était à la foi raisonnable et qui respectait le jugement de la Cour.

Quant au processuse choisi pour consulter nos membres sur cette question, le Conseil d'administration n'a aucunement abusé de son pouvoir. Le Conseil est élu pour promouvoir et défendre les intérêts politiques des Manitobains d'expression française. Ce même Conseil est redevable à ses membres lors de son assemblée annuelle.

Réal Sabourin
Président
Saint-Boniface
le 17 décembre 1985

CAYOUCHE



Saint-Claude a apprécié John Littleton

Un autobus nolisé et une fourgonnette ont assuré le transport de 60 personnes qui désiraient se rendre au spectacle de John Littleton le 3 décembre.

Le spectacle a eu lieu à la salle du Centenaire de Winnipeg. Les 60 voix de Saint-Claude ont pu se mêler aux 1,500 voix dans la salle pour chanter les refrains de chants bien connus tels que: Tendons-nous la main; Je cherche; Jéricho.

John Littleton a établi résidence à Paris depuis plusieurs années mais son pays d'origine, la Louisiane, lui est toujours très cher. Il l'a exprimé dans ses chansons. Et, la foule, une fois de plus, a répondu en choeur avec enthousiasme.

Les applaudissements et ovation debout ont rappelé John Littleton à chanter encore. Le spectacle a duré un peu plus de deux heures et demie.

John Littleton ne se lasse jamais de chanter son message de paix, amour, fraternité. Et, les mélomanes de Saint-Claude ne semblent jamais se lasser de s'exprimer en chantant. Le trajet de retour, 100 kilomètres, s'est effectué en faisant revivre tout un répertoire de chants de Noël, chants folkloriques. John Littleton avait-il été une inspiration pour chanter la joie?

Rose Philippe
Saint-Claude
le 14 décembre 1985





Cayouche Noël

Bonne nouvelle pour les grands enfants qui ne croient plus trop au Père Noël. Cayouche, le joual qui offre sa vision du monde politique chaque semaine à la page 3 depuis 3 ans, sait être généreux avec ses amis. Pour vous le prouver, nous l'avons pris en photo la main dans le sac!

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de APFHQ Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journalistes: Lucien CHAPUT, Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaires: Daniel FORTIER, Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphistes: David McNAIR, Gilbert PAINCHAUD
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN
Secrétaire: Juanita PERRIN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

La LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Tél.: 237-4823

La Liberté, le journal de l'année de l'Association de la presse francophone hors Québec.

Me Marc Monnin reste président du CUSB

Lors de sa réunion annuelle le 9 décembre, le conseil d'administration du Collège de Saint-Boniface a accueilli cinq nouveaux membres.

Il s'agit de:
- Florent Beaudette (délégué par le Diocèse de Saint-Boniface);
- L'abbé Roland Bélanger (délégué par le Diocèse de Saint-Boniface);
- André Couture (délégué par la Société franco-manitobaine);
- Réjean LaRoche (délégué par l'Association des étudiants du Collège de Saint-Boniface); et
- Soeur Jacqueline St-Yves (membre coopté).

Ronald Lagacé, délégué par les Commissaires d'écoles franco-manitobains, a été reconduit pour un nouveau mandat de deux ans.

Le conseil d'administration a profité de l'occasion de cette réunion annuelle pour rendre


Me Marc Monnin

hommage à ses membres sortants. Chacun a reçu une plaque comme mémento de leur association avec le Collège.

- L'abbé Léo Couture (délégué par le Diocèse de Saint-Boniface de 1972 à 1985);
- Céline Houde (déléguée par le Diocès de Saint-Boniface de 1980 à 1985);
- Louis Druwé (coopté de 1982 à 1985);
- Denis Roch (délégué par la Société franco-manitobaine de février 1984 à décembre 1985);
- Monique LaCoste (déléguée par l'Association des étudiants du Collège de Saint-Boniface de 1984 à 1985).

Le Conseil a procédé également à l'élection de ses officiers et de son Comité exécutif. Ainsi, Me Marc Monnin a été reconduit à la présidence et Edmond LaBossière a été élu vice-président. Le nouveau comité exécutif du Collège est composé de: Roger Legal (président), Marc Monnin, Edmond LaBossière, Jean Gisiger et André Couture.

Le conseil d'administration a également procédé à l'embauche d'un nouveau secrétaire général. Il s'agit de Normand Dupasquier. Celui-ci assumera ses nouvelles fonctions au début de janvier 1986.


Florent Beaudette

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT



Livre premier

Léonie

Cette idée, quand même, de tenter le diable sans parapluie jusqu'à l'épicerie Marion. Pour un litre de lait et quelques oignons, achetés juste avant la fermeture du dépanneur. Tout ce désagrément pour lui faire plaisir, parce qu'elle tenait à prendre ses grosses pilules rouges avec du lait.

Trois voitures à la queue leu leu essayèrent de donner un air de contentement à la rue Traverse. La pluie n'offrait aucun signe de ralentissement. Le bruit des pneus qui collent à l'eau renforcèrent un bref moment sa mauvaise humeur. La rue reprit sa mine renfrognée. C'était à son tour de l'animer. Thérèse descendit les deux marche de l'épicerie en pensant déjà aux arbres de la rue Dollard. Là où elle s'était toujours senti à l'abri.

Inévitablement, elle ne put s'empêcher de regarder la blancheur inaccueillante du bloc carré qui terminait la rue Aulneau. La fadeur de la façade semblait encore plus triste que d'habitude. Le mois d'août n'est vraiment pas créé pour de longues périodes pluvieuses. Vivre l'automne avant que les tomates n'aient eu leur chance donne le cafard. Mais au moins, l'humidité et la fraîcheur donnent un bon goût à la terre.

Une voiture pressée cassa une longue flaque d'eau. Deux traînées de lumières rouge glissèrent sur la chaussée, à peine assez longtemps pour les trouver belles. Ce soir, le Château Guay semblait avoir une bonne raison de trôner sur le vieux Saint-Boniface. Le gros géant commençait déjà à s'assoupir. Pour la première fois, Thérèse le dévisagea d'un oeil amical. Toutes ses petites lumières carrées excusaient d'un coup son incongruité. Il y a du monde qu'on n'apprécie pas autant qu'on devrait, dit Thérèse presque à haute voix.

Son regain d'entrain prit un nouvel élan lorsque la bouche d'incendie affublée de son uniforme vieux rouge la salua. Elle annonçait la rue Louis-Riel. Instinctivement, Thérèse leva la tête pour prendre la mesure du traffic. Seul le ciel s'offrit à son attention. Malheureusement, ses couleurs grises violacées n'avaient rien pour la charmer.

Elle décida de presser encore un peu plus son pas. Une décision qu'elle regretta immédiatement. Elle venait juste de manquer une belle occasion de jeter un regard furtif chez des gens qui avaient seulement tiré les rideaux à moitié. Les sons creux de deux bouches d'égout qui semblaient se répondre en stéréo la consolèrent. Comme les bonnes odeurs de campagne fraîche et la musique aux mille nuances de gargouillis. Maintenant, il n'y avait que les maigres lumières diaphanes dont elle regrettait l'éphémérité et la rareté.

1

Mais déjà elle côtoyait la petite clôture blanche qui annonçait, en même temps que le poteau d'arrêt d'autobus, le tunnel de verdure. Un petit sourire discret éclaira son visage. La Jeanne d'Arc l'attendait. Avant de bifurquer à droite, Thérèse eu juste le temps de voir les deux feux de circulation au bout de la rue Dollard passer au vert, en avant d'un bout sombre d'hôpital. Le clin d'oeil de la bouche d'incendie à tête jaune représentait son premier jalon dans sa rue. Elle en oublia la clarté jaunâtre du lampadaire qui s'écrasait dans les mares d'eau et s'engouffra avec un plaisir enfantin sous la protection de ses arbres.

Comme toujours, Thérèse ne pu éviter de regarder les six balançoires du petit terrain de jeux qu'elle associait, à cette époque de l'année, à la prochaine rentrée scolaire. Les grosses gouttes de pluie n'avaient plus rien d'embêtant. De toute façon, le sac brun de l'épicier était imbibé d'eau. Il était trop tard pour s'inquiéter des oignons. Le jeu des repères pouvait être joué sans gêne.

La règle du jeu était aussi simple qu'exigeante: maîtriser à chaque pas toutes les combinaisons de la petite rue. La deuxième bouche à tête jaune voisinait le septième arbre, qui ombrageait la cinquième maison; et ainsi de suite. Une seule voiture dérangea ces savantes combinaisons. Le conducteur tourna à gauche sur la Despins et Thérèse se dit qu'il aurait au moins pu mettre son clignotant. L'effet de lumière aurait pu être intéressant. Elle se consola avec une unique ampoule, qui dévoilait l'entrée principale de la maison d'une voisine; et un regard indiscret sur le salon illuminé de gens qu'elle n'affectionnait guère.

La troisième borne à tête jaune écaillée indiquait l'imminence de la Despins, le cinquième et dernier lampadaire, et le 467 rue Jeanne d'Arc, solidement ancré à l'angle des rues, à moitié caché derrière des massifs de lilas. Comme bien souvent, Thérèse oublia de rentrer immédiatement, fascinée par les quatre lumières ocres qui inondaient l'entrée principale de la Maison provinciale des Soeurs Grises. Une pièce du premier étage diffusait une lumière bleue métallique, heureusement rehaussée par une cascade d'eau qui cognait sur une plaque de métal.

Elle se hasarda à fixer la Taché, qui n'avait que des esquisses de voitures à proposer. Quelques brefs éclairs de rouge qui contrastaient avec la tache rouge vif, imperturbable, d'une veilleuse de la Maison des Soeurs Grises.

Thérèse savait bien que pour vivre son besoin de luminosité, il aurait fallu qu'elle se rendît sur la Promenade Taché. Elle hésita. Mais la pluie l'emporta. Avec cette parfaite excuse, elle se dirigea vers la demeure de sa vieille mère. Elle l'aimait beaucoup.

Même dans le noir, avec seulement deux lumières allumées, le 467 présentait des formes rassurantes. Thérèse entra par la porte d'en avant, comme toujours. Elle n'avait jamais pu vraiment s'habituer que la ruelle ne débouchait pas sur la Despins. Ça lui donnait l'impression désagréable, quand le cafard l'habitait, que la maison était un cul-de-sac.

En tournant la clé dans la porte, Thérèse pensa que, au moins, elle devrait faire installer une lumière plus forte au bout de la ruelle. Ne serait-ce que pour endiguer la tristesse des soirées pluvieuses d'un mois d'août ingrat.

2

Le respect de l'ordonnance de la Cour suprême

Roland Penner dément les rumeurs

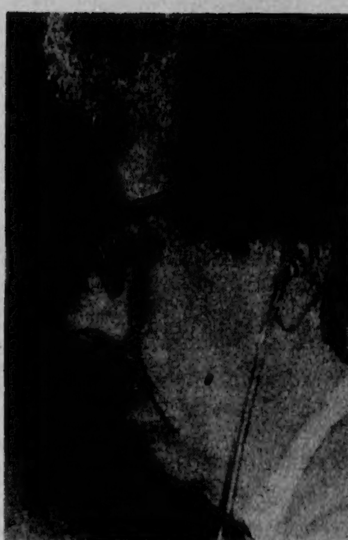
«Nous voulons remplir nos engagements avec une attitude positive» a indiqué le procureur général du Manitoba un mois et demi après l'ordonnance de la Cour suprême.

Le 4 novembre, par ordonnance, le plus haut tribunal du pays mettait un point final à l'opinion historique du 13 juin. La Cour avait alors décidé que les lois unilingues étaient anticonstitutionnelles. Mais qu'elles restaient en vigueur pendant une certaine période nécessaire à leur traduction. L'ordonnance visait à régler les délais pour traduire les lois.

La province du Manitoba a obtenu jusqu'au 31 décembre 1988 pour traduire, entre autres, la codification permanente des lois. *(C'est-à-dire les lois les plus utilisées).*

En échange, la province s'est engagée à publier la codification permanente dans un format bilingue sur deux colonnes. «Un format qui assure l'égalité complète du français et de l'anglais» avait souligné D'Iberville Fortier, le Commissaire aux langues officielles, dans une lettre adressée au président de la SFM.

Cependant, des rumeurs circulaient dernièrement dans les milieux juridiques. Elles mettaient en doute la volonté de la province de publier les lois sur deux colonnes. Le procureur général, Roland Penner, a indiqué que ces rumeurs n'avaient «aucun fondement».



Le procureur général Roland Penner. Des rumeurs sans fondement.

Dans sa lettre au président de la SFM, le Commissaire aux langues officielles, notait aussi que «(...) le gouvernement du Manitoba s'est engagé à publier ses lois et règlements de même que la Gazette officielle en version bilingue et simultanément sur deux colonnes».

La Gazette, c'est la publication hebdomadaire du gouvernement qui contient, en gros, les avis au public et les règlements adoptés par le conseil des ministres. La publication dans les deux langues officielles de la Gazette n'a pas été spécifiée dans l'ordonnance du 4 novembre. L'engagement du gouvernement provincial était donc verbal.

Actuellement, les seuls textes qui apparaissent en français dans la Gazette sont ceux qui «reflètent le processus législatif» pour reprendre l'expression utilisée par Roland Penner. Donc les textes qui sont traduits de toute façon.

Le procureur général ne donne pas l'impression qu'il s'était engagé à plus lors des négociations qui ont eu lieu entre les sept parties impliquées dans l'affaire Bilodeau.

Toutefois, il ne rejette pas l'idée de «bilinguiser» encore plus la Gazette. Quand? «Lorsque nous aurons les moyens de le faire.»

Bernard BOCQUEL

Réal Fillion gagne au concours

«Les jeunes Canadiens, si l'on en juge par leurs témoignages, sont favorables à nos deux langues officielles et conscients de leur importance pour le pays», a déclaré D'Iberville Fortier, le Commissaire aux langues officielles, en guise de bilan au concours littéraire lancé cette année.

1500 jeunes ont participé, 20 ont gagné . Ces gagnants venaient de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Ontario, du Québec et de la Nouvelle-Écosse. Ils sont venus à Ottawa pour recevoir les prix qu'ils se sont mérités. Le seul gagnant manitobain est Réal Fillion, 22 ans, pour son oeuvre «Words comme after».

Un roman

Ce concours était ouvert à tous les jeunes Canadiens francophones et anglophones, de 15 à 18 ans et de 19 à 24 ans. Dans chacune de ces quatre catégories, cinq oeuvres en langue anglaise et cinq en langue française ont été primées.

Réal Robert Fillion écrit depuis 4 ans. Son premier roman, en français, est presque terminé. Il a étudié à l'Université de Winnipeg en littérature, mais a opté pour une maîtrise en philosophie, histoire d'aiguiser sa créativité.

Une autre tâche pour Léo Duguay

Le député de Saint-Boniface, Léo Duguay, vient de recevoir une responsabilité supplémentaire: vice-président du groupe de travail parlementaire sur la garde d'enfants.

Le groupe de travail a été consitué pour étudier les orientations des politiques en matière de garde d'enfants. Il s'agit de tenir compte des besoins changeants des familles canadiennes.

«Ce gouvernement a pris l'engagement de s'assurer de diminuer les obstacles qui empêchent les femmes et les hommes de s'intégrer au marché du travail» a noté le président du caucus manitobain, Léo Duguay.

Une analyse des forces en présence

Le vent du Nord est impitoyable. Il ne pardonne aucune imprudence. À ça il n'y a pas de doute. On n'a qu'à s'aventurer dehors sans crémone. On risque d'y laisser le bout du nez!

Les équipes de la division Nord de la Ligue Hanover-Taché sont presque aussi impitoyables que le vent nordique. À ça, il n'y a presque pas de doute. On n'a qu'à dresser le bilan des pertes et victoires des parties entre les équipes du Nord et du Sud pour s'en rendre compte.

Depuis le début de la saison, il y a eu onze matchs entre les équipes des deux différentes divisions. Le bilan: huit victoires pour les équipes de la division Nord, contre deux pertes et un match nul.

Mais allons plus loin. En tenant compte du classement des équipes au 17 décembre, la meilleure équipe du Sud (Saint-Malo) occuperait la quatrième place dans la division Nord.

«La ligue en générale est beaucoup plus faible cette année,» conclut **Al Snyder**, entraîneur de la seule équipe n'ayant pas encore perdu un match cette saison.

Pareil

C'est une opinion que **Henri Bérard**, le gérant des Canadiens de Saint-Pierre-Jolys, de la division Sud, ne partage pas. «Les équipes ne sont pas plus faibles. Elles sont plus égales. Sainte-Anne est plus fort. Mais en général, c'est à peu près pareil que l'année dernière.»

«C'est dur de comparer une année à l'autre,» explique **Jos Parent**, l'entraîneur des Comets de Lorette, la deuxième meilleure équipe de la ligue. «Saint-Malo et Saint-Pierre ont perdu des jeunes joueurs au hockey junior. Mais nous aussi.»

«Au début de la saison, je pensais que notre équipe serait un peu plus faible cette année. Mais les jeunes ont maintenant plus de chances à jouer. Et ils jouent plus en équipe.»

«C'est peut-être un peu un problème de début de saison», propose Jos Parent, en se faisant le défenseur des équipes de la division rivale du Sud. «Ça prend un bon mois avant que les choses tombent en place. Rendu à la mi-saison, attention!»

HANOVER-TACHÉ

Ça ne veut pas dire que le mois de janvier va être plus facile pour les équipes du Sud et du Nord. «L'année dernière, poursuit l'entraîneur des Comets, on se disait, lorsqu'on jouait une équipe comme Saint-Pierre, si seulement on peut garder le pointage serré, on serait content.»

«Mais on a joué sept match hors concours avant le début de la saison. On a gagné des parties un peu serrées. Les gars ont plus de confiance. Ils commencent à penser qu'ils peuvent gagner contre n'importe quelle équipe. Gagner dès le début, ça nous aide.»

Bien sûr, il y a toujours la possibilité que le vent tourne vers le sud. Après tout, les As de Sainte-Anne ne joueront plus avant le 2 janvier. Après 2 semaines de relâche, ils pourraient connaître des problèmes de redémarrage.

Surtout que l'équipe du village où personne ne porte le numéro 6 ne pourra pas compter sur Luc St-Mars pendant les deux premières semaines de janvier. Le numéro 8 sera en voyage de noces durant cette période.

On vous interdit de spéculer sur l'effet que cela aura sur le jeu du deuxième meilleur compteur des As!

Lucien CHAPUT

Bruxelles attend un Somerset diminué le 22

Même l'entraîneur de Somerset, Maurice Pittet, a avoué ses surprise suite à la victoire (6 à 3) de son équipe contre Bruxelles, l'autre super-puissance.

«On ne s'attendait pas à gagner, ont était l'*underdog*. J'ai même fait une petite gageure avec un ami. On a gagné le match, mais j'ai perdu la gageure!»

À quoi attribuer cette victoire inattendue? Non, les Flyers n'ont pas organisé de soirée pour les joueurs du club de Bruxelles. «C'était une combinaisons de facteurs,» propose Maurice Pittet. «Notre gardien de but, **Bryan Letain**, était dans une forme superbe ce soir-là. La ligne d'attaque **Clark/Décosse** a prouvé qu'elle était capable de bien jouer sous pression. Sans oublier notre homme-à-tout-faire, **Marcel Routier**, qui a travaillé très fort, surtout dans les coins. À part ça, je pense que les Bombers étaient un peu trop confiants.»

Les Deux Grands s'affrontent une seconde fois le 22 décembre. Mais Noël sera traître pour les Flyers, puisque trois joueurs seront absents. Maurice Pittet sait qu'il ne faut pas compter ses sous avant de les avoir empochés. Il s'attend à un match très serré.

Les vaincus eux, n'ont pas trop à dire. Ils avalent cette première défaite de l'année comme on avalerait une brique.

PEMBINA HILLS INTERMEDIATE

Les Bombers n'ont jamais compté moins de 13 points dans leurs matchs avant la joute contre Somerset. «Les joutes faciles ne nous ont certainement pas aidé» affirme **Gérald Brunel**, entraîneur du club de Bruxelles. «Je pense que cette défaite a réveillé nos gars et on est beaucoup plus motivé maintenant. On sait qu'il faut travailler pour gagner.»

Par ailleurs, les rumeurs veulent que Notre-Dame-de-Lourdes soit sur le point de se mettre en branle. Après avoir donné du fil à retordre à Somerset, dans une partie qu'ils ont perdu 7-5, il faut croire que les Hawks sont sur la bonne piste. Une équipe à surveiller de près.

Saint-Léon s'est fait laver 15-1 par Bruxelles. Mais c'était un mercredi. Voyez-vous, le mercredi, le trio **Rondeau (Marc, Joël et Gaby)**, ne peut pas assister aux joutes à cause du travail. **Bobby Saelens**, un joueur mandaté pour achaler **Gérald Mangin**, l'étoile de Bruxelles, manquait aussi à l'appel lors de la joute du 11 contre les Bombers.

À part ça, Saint-Léon a perdu deux défenseurs. **Fernand Fortier** est parti travailler à Brandon et n'enfilera plus le chandail des Sabers. **Dennis Clark** retourne chez les siens à Somerset après quelques joutes avec Saint-Léon.

D'un ton philosophique, le gérant, Gilbert Comte, nous offre cette prophétie: «Ça peut aller d'un bord à l'autre. Presque toutes les équipes sont au même niveau. L'année passée, c'était nous qui avions concurrencé Bruxelles. Cette année, qui sait?»

Deux précisions. Dans son numéro du 6 décembre, La Liberté indiquait que Somerset avait acquis quatre joueurs de Holland. Erreur! Aucune aide n'est venu du côté des Trappistes! Aussi, dans le numéro du 13 décembre, il s'est glissé une autre petite erreur. **Dwayne Lytle** joue pour Swan Lake et non pour Bruxelles. L'honneur de tout le monde est sauf.

Jean-Paul MOLGAT

Qui arrêtera les Knights?

Les Knights de Sainte-Agathe n'osent pas encore le clamer. Par superstition peut-être. Mais pour l'instant, on se demande bien qui les empêchera de gagner la coupe.

Le match du 14 décembre entre Sainte-Agathe et Saint-Jean résume pas mal la situation actuelle. On aurait cru que les Royals avaient une chance. Le résultat final est cependant éloquent: 12 à 6.

RED RIVER VALLEY INTERNATIONAL
(au 17 décembre)

	G	P	N	T
Sainte-Agathe	4	0	0	8
Altona	2	2	0	4
Miami	1	1	0	2
Morden	1	3	0	2
Saint-Jean-Baptiste	0	2	0	0

RED RIVER VALLEY INTERNATIONAL

«Ça aurait été proche si t'enlevais la première période, nous a confié **Yves Sabourin** des Royals. La joute a très mal commencé. Sept des douze buts de Sainte-Agathe ont été comptés dans la première période. L'arbitre avait obligé notre gardien de changer son masque parce que les broches n'étaient pas conformes aux normes de la MAHA. C'est difficile de s'adapter à un masque en si peu de temps.»

Les frères **Skoleski**, issus des Fort Garry Blues, font partie de la formule secrète du succès des Knights. Sans oublier le recrue du Québec, le hockeyeur époustouflant **Claude Paquin**, qui vient prouver que ce n'est pas seulement au Manitoba qu'on joue bien au hockey.

«Il faut admettre que Sainte-Agathe a une équipe solide, difficile à battre. Même si on a perdu, c'était du bon hockey,» affirme Yves Sabourin.

Albert Bilodeau offre cette analayse prudente. «Après ce que j'ai vu contre Saint-Jean, je pense qu'on a du potentiel pour gagner la coupe cette année.»

J.P.M.

Un tour d'horizon à 33 000 pieds

La première partie du trajet est presque complétée. Le Vol 85 se termine et le Vol 86 commence. Parfois intéressant, souvent turbulent. Mais surtout déprimant. Le décollage des Jets est une des grandes déceptions de la campagne 85-86, édition LNH.

Ce qui saute aux yeux dans la campagne 85-86 de la LNH est l'équilibre entre les équipes. Chaque division est contestée, et il n'y a personne hors de portée des éliminatoires.

La division Adams est la plus chaudement disputée de la Ligue. Québec est devenu une force défensive, tout en gardant une offensive explosive.

Malgré de nombreuses blessures, Boston continue à disputer la première place. Kraig Nienhuis et Dave Pasin sont des noms qui se retrouveront de plus en plus dans la colonne des pointeurs. Les Canadiens sont menés par deux jeunes recrues à sensations; Kjell Dahlin et Stéphane Richer. En plus, ils ont le meilleur Européen de la Ligue, Mats Naslund.

Buffalo met du temps à s'affirmer. La défensive est jeune et se préoccupe trop souvent de son jeu offensif. Hartfort semble en mesure de laisser Buffalo à ses trousses. Ce ne sera pas long que les noms de Dineen, Francis, Turgeon et Samuelsson côtoiérent les autres vedettes de la Ligue.

Philadelphie continue à remporter la Patrick, malgré la perte de Lindbergh. On reconnait les Capitals de Washington, des as en offensive. Cependant, où est Bobby Carpenter? Les Islanders connaissent de nombreuses difficultés. Bryan Trottier n'a pas encore retrouvé son ancienne forme. Une abondance de jeunes de qualité promet un avenir glorieux à Long Island.

Le coup

Les Rangers sont meilleurs que l'an passé. Mais ce n'est pas beaucoup dire. Mike Ridley, natif de Winnipeg, surprend, ainsi que Kelly Miller. Ces deux recrues ont supplanté «Pierre le Problème» Larouche. Mario Lemieux, à lui seul, garde les Penguins à proximité des Rangers, et ne semble pas ralentir. Les Devils de New Jersey ont sans doute les meilleurs jeunes gardiens de la ligue: Alain Chévrier et Craig Billington. Mais ils ne pourront tenir le coup.



André BRIN

VOL 85-86

La (S)Norris n'a pu échapper à la médiocrité. St-Louis et Chicago partagent la première place. Les Blues peuvent remercier leur entraîneur-miracle, Jacques Demers. Les Black Hawks n'ont pas su tirer avantage de «l'arrivée» spectaculaire de Curt Fraser. En plus d'une production surprenante, Fraser cultive son style combatif.

Les North Stars continuent à rendre la vie difficile à leur entraîneur. Kent Nilsson ne fait rien et Brian Bellows «la franchise», n'est pas certain de finir sa saison à Minnesota. En ouvrant la banque, les Red Wings n'ont retrouvé que Petr Klima. Les autres n'ont pas mérité de manchettes. Toronto s'améliore, grâce à une défensive retrouvée. Les jeunes sont arrivés.

Gretzky domine la Ligue et les Oilers font de même. Soulignons le jeu superbe de Craig MacTavish, une inspiration certaine pour les autres Oilers.

À Calgary, on a oublié Kent Nilsson grâce à Danny Quinn. De plus, le jeune Gary Suter est déjà une force en défensive, Winnipeg est l'équipe-énigme de la saison 85-86. À souligner cependant: l'effort de Scott Arniel et la combativité de Laurie Boschman. Vancouver s'est retrouvé, Richard Brodeur en tête. Los Angeles s'est perdu. Tiger Williams est leur quatrième compteur, alors ça doit être un problème à l'offensive!

Il reste encore une cinquantaine de parties à disputer pour toutes les équipes. Certains noms disparaîtront et d'autres apparaîtront. Puisqu'on est dans le temps des souhaits, espérons que les apparitions seront nombreuses.

5 sur 5. Meilleurs recrues: *Petr Klima, Kjell Dahlin, Stéphane Richer, Steve Dykstra et Gary Suter.*

Surprises: *Bob Brooke, Curt Fraser, Petri Striko, Alan Haworth et Greg Adams (NJ).*

Déceptions: *Rick Middleton, Brian Mullen, Bobby Carpenter, et Denis Maruk.*

Le peuple était muet

On oublie parfois que les choses changent avec le temps. Parfois, ce sont des changements abrupts. D'autres fois, les changements se font graduellement. Sans qu'on puisse les percevoir.

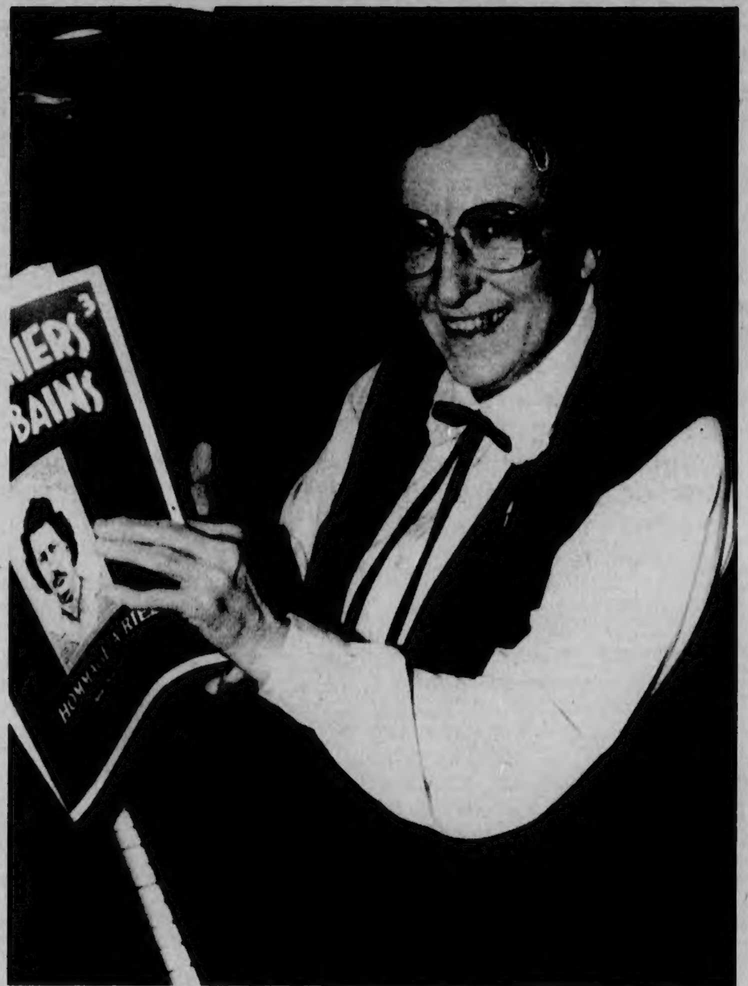
Mais le résultat final est souvent le même. Dix, vingt, trente ans plus tard, on s'arrête. On compare. Et on ne peut arrêter de s'exclamer! *C'est vrai, c'était vraiment comme ça. Que les choses ont changé!*

Prenons la traditionnelle Messe de Minuit comme exemple. Ou plus précisément, le Minuit, chrétiens. Ce cantique de Noël qui termine le petit concert de la chorale et annonce le début de la Messe de Noël.

Seriez vous aussi surpris que je l'ai été en lisant la note suivante trouvée dans un album de La Bonne Chanson (circa 1952)? Minuit, chrétiens: "Ce chant ne doit pas être exécuté à l'église principalement parce que c'est un 'SOLO à effet' dont la musique est d'un caractère un peu trop théâtral; mais on peut le chanter dans un concert spirituel ou au foyer."

Vingt ans après la clôture de la dernière session de Vatican II, une note semblable porte à sourir. Après tout, la communauté chrétienne a beaucoup évoluée depuis. En passant du latin aux langues vernaculaires. En redonnant aux fidèles la parole durant les offices divins.

Soeur Agathe Dorge, s.n.j.m., a vécu aux rythmes de ces changements. Comme professeur de musique, en premier temps. Comme directrice de chorale par la suite. Comme présidente du Comité de musique sacrée diocésain. Et comme compositeur de musique pour psaumes.



Soeur Agathe Dorge. "L'inspiration me vient tout de suite."

Composer pour faire prier

Sa réputation n'est plus à faire. Des centaines de Manitobain(e)s ont reçu leur formation musicale de cette fille de Mère Marie-Rose. Autant de choralistes ont profité de ses sages conseils.

On dit que soeur Agathe Dorge pourrait même faire chanter les bancs de l'église. S'il le fallait!

La musique lui est venue naturellement. Sa mère jouait de l'harmonium. Son père avait une voix juste. Par contre, ni l'un, ni l'autre n'étaient musicien de métier. "Mes parents étaient musicaux, explique soeur Agathe Dorge, sans avoir été formés pour la musique."

"A cinq ans, mon grand-père m'avait amené à la Messe de minuit. J'ai entendu le cantique "Il est né le divin Enfant". En revenant, j'ai tenté de le jouer sur l'harmonium. Ça a été mon premier essai au clavier."

Six ans plus tard, à l'âge de 11 ans, elle accompagnait régulièrement la chorale de Sainte-Agathe durant les répétitions. Des chorales généralement composées d'hommes seulement. Car on était à l'époque pré-Vatican II.

Elle prononça ses premiers voeux chez les soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie en 1932, où elle se donna à l'enseignement de la musique. "Avant Vatican II, en tant que religieuse, je n'avais pas le droit de faire de la musique à l'extérieur du couvent. Les règles ne le permettaient pas."

Le Concile est venu changé beaucoup de choses. En plus de permettre aux religieuses de jouer un rôle plus actif à l'extérieur du couvent, Vatican II, en permettant l'utilisation des langues nationales, a permis aux fidèles de participer pleinement aux offices divins.

Messe vivante

"Avant Vatican II, explique la présidente du Comité de musique sacrée diocésain, le peuple était muet. Les communautés dominicales étaient des réunions de muets, où seuls se faisaient entendre le prêtre, les chantres ou la chorale des jubés."

"Une messe où il n'y a pas de musique, n'est pas vivante. Un prêtre tout seul ne peut donner tout ce qu'on a besoin pour faire vivre pleinement l'Eucharistie. Sans musique le peuple est toujours muet."

"La musique, ça ajoute à la prière. Quand est-ce qu'on a une célébration sans musique? C'est la même chose dans l'église, avec Dieu. La musique, c'est une manière d'exprimer des sentiments, de prier davantage. Tu en donnes une partie de ton corps, de ton être."

La chorale a toujours son rôle à jouer dans l'Eglise après Vatican II. "La chorale est le noyau qui guide. Ce n'est jamais un spectacle. Dans les liturgies, la chorale est là pour encourager la participation des fidèles."

"Si une personne écoute avec l'idée de se joindre à ce qu'elle entend, elle prie. Lorsque les paroles étaient en latin, ça ne pouvait vraiment pas t'aider."

Les réformes apportés par Vatican II n'ont pas traité uniquement de langue. Elles ont apporté plus d'autonomie locale dans le domaine de la musique liturgique.

"Avant le Concile Vatican II, la règlementation de la musique liturgique était établie à Rome pour toute l'Eglise du rite latin. Des commissions locales étaient chargées d'en surveiller l'application."

"En décembre 1963, les Eglises locales ont été autorisées à prendre certaines mesures pour que se fassent harmonieusement les changements demandés par le Concile, de faire revivre la participation du peuple à la liturgie."

Double rôle

Ce n'est qu'en 1978, par contre, que de sérieux efforts sont entrepris pour offrir des chants liturgiques de qualité aux églises canadiennes. Et de promouvoir le chant et la bonne lecture de la parole de Dieu.

En tant que co-fondatrice d'un comité associé avec ALPEC *(Animation liturgique par l'expression et la communication)*, soeur Agathe Dorge avait un double rôle. Elle s'occupait de l'animation et la formation de directeurs de chorale.

Rythme régulier

Et elle composait la musique pour les refrains des psaumes. "Un psaume, c'est un poème lyrique. Ça a été composé pour être chanté. Lorsque je compose la musique pour les psaumes, je lis les paroles, je les médite. J'essaie de trouver un rythme régulier avec les paroles données. Ordinairement, l'inspiration me vient tout de suite."

Ce sont des compositions qui tiennent compte de l'esthétique. Mais qui respecte aussi l'esprit de Vatican II: l'encouragement de la participation des fidèles. "C'est fait pour des assemblées ordinaires. Une personne entend la musique une fois. Et il peut tout de suite le répéter. L'idée, c'est de faire prier."

Lucien CHAPUT

Un entretien avec **Arthur CHAPUT** *comptable agréé*

FINANCES

Dans 15 jours: **Arthur Chaput aborde le marketing.**

POINT de CONTACTS

Le carrefour de l'actualité municipale

Après le wakan, Dieu

Les Sioux au Canada ont tous été baptisés.
Mais leur héritage est perdu et peu iront à la messe à Noël.

Pour les 3500 Sioux du pays, Noël risque fort de passer presque inaperçu. Même si la conversion de ces Indiens à une religion chrétienne est plutôt récente.

«Au point de vue religieux, il y a un grand vide chez les Sioux. De moins en moins de familles pratiquent. Ils ne sentent pas le besoin de pratiquer. C'est le chaos», explique le père Gontran Laviolette.

Cet oblat septuagénaire connaît très bien les Sioux. En fait, il reste actuellement le seul blanc canadien à parler la langue siouse couramment. Et pour cause: il est le seul missionnaire catholique à avoir oeuvré dans cette tribu de 1935 à 1965.

«En 1935, il n'y avait pas de missionnaire qui parlait leur langue depuis 10 ans au Manitoba. Je m'étais intéressé aux Sioux pendant mes études de scholastiques à Lebret, en Saskatchewan, entre 1929 et 1935. À l'époque, beaucoup de jeunes se sont intéressés au Indiens. Ma première obédience a été d'organiser les missions au sud de la Saskatchewan et du Manitoba.»

Dans les années 30, la population siouse s'élevait à quelque 1000 personnes, réparties dans plusieurs réserves, données par le gouvernement fédéral en 1875. Les Sioux venaient des États-Unis. La tribu s'était réfugiée à la Rivière-Rouge au début des années 1860. Une conséquence des guerres indiennes menées par l'armée américaine.

À Fort Qu'Appelle, tous les Sioux étaient catholiques. Dans d'autres réserves, *(Oak Lake, Sioux Valley)* Gontran Laviolette baptise, bâtit des chapelles. Pour gagner sa vie, il devient vice-principal du Grand Séminaire de Lebret.

«Il fallait connaître la langue, sans ça on n'avançait pas.» explique le responsable de l'Indian Record, dont il assure la publication depuis 1938.

Mais connaître la langue siouse n'était pas suffisant pour faire comprendre le catholicisme aux Indiens.

«Leur langue ne permet pas des concepts abstraits, comme un Dieu invisible, créateur, en trois personnes. Le mot *grâce* ne se traduit pas en sioux. Il faut concevoir Dieu, la grâce avant de pouvoir en parler. Or l'idée d'un seul Dieu n'existait pas avant l'arrivée des premiers missionnaires protestants ou catholiques dans les années 1835.»

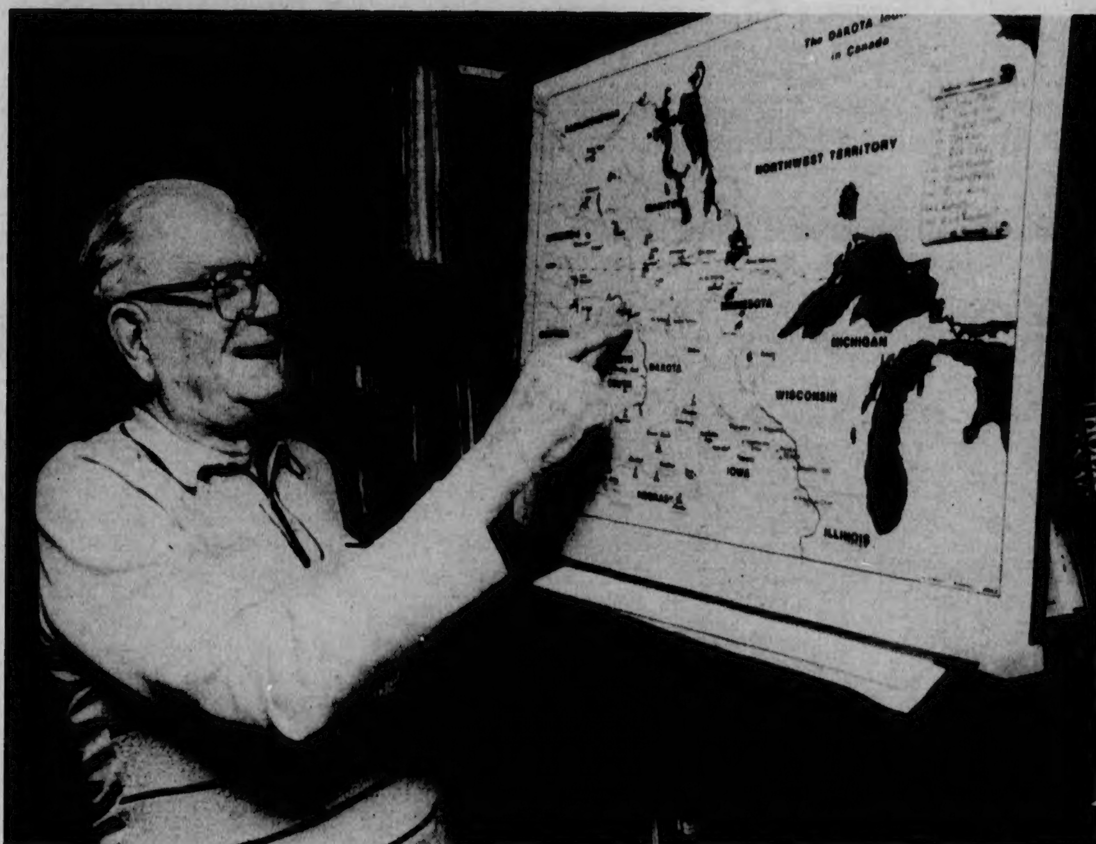
C'est faux

«La langue siouse n'a pas de mot pour Dieu. Le mot pour exprimer le mystérieux, l'incompréhensible, l'inexplicable, c'est le *wakan*. Le wakan est partout dans la nature. Dès qu'un Sioux ne comprenait pas un phénomène, comme le tonnerre par exemple, il le qualifiait de *wakan*». Les phénomènes naturels inexplicables étaient donc divinisés.

«Les Sioux étaient émerveillés devant la nature. Ils ne savaient pas quoi en penser. Pour les chrétiens, la spiritualité, c'est la volonté d'aimer et de servir Dieu de toutes nos forces vitales. Pour les Indiens, il n'y avait rien qui correspondait à ça. Ils pratiquaient plutôt une religion de crainte, de sacrifices auprès des forces mystérieuses.»

«Les Sioux qui veulent reconstituer leurs anciennes croyances s'imaginent que le concept d'un seul Dieu créateur existait longtemps avant l'arrivées des blancs. C'est absolument faux. Le Grand Manitou, le territoire des chasses éternelles *(Happy Hunting Ground)* sont des concepts développés par des blancs qui ne connaissaient pas la mentalité indienne.»

Alors comment Gontran Laviolette a-t-il obtenu ses conversions? «J'essayais de les comprendre pour être capable de transmettre le message. Un message qui était reçu selon le degré de grâce que Dieu leur donnait et selon leur degré d'intelligence naturelle.»



Le père Gontran Laviolette, devant une carte qui indique l'emplacement des réserves siouses. Un grand vide religieux.

Car pour le missionnaire oblat, cela ne fait aucun doute: «La transition n'a pas été faite par des moyens humains. Je crois dans les effets de la grâce de Dieu, qui travaille par voie secrète.»

«Des Indiens n'acceptaient rien. La plupart, au moins ouvertement, ont renoncé à leurs anciennes croyances et ont accepté la religion des blancs.» Le métissage a contribué à effectuer la conversion. «Petit à petit ils ont compris leur foi.»

Aujourd'hui, tous les Sioux sont baptisés. Mais seulement «un nombre assez bas pratique. Certains s'accrochent aux Témoins de Jéhova. Des mennonites vont faire du ministère et amènent un peu de religion.»

Sa raison d'être

Aujourd'hui, les Sioux de moins de 50 ans ont perdu leur langue, leur culture. «Les anciennes légendes disparaissent. Comme les anciens ne pouvaient pas les traduire en anglais, elles sont oubliées. Avec la télévision, il n'est plus question de soirée autour du feu.» La langue siouse, «organisée selon la façon de penser, perdait sa raison d'être.

Gontran Laviolette a progressivement réduit son ministère chez les Sioux au début des années 60. Il n'y avait plus vraiment besoin d'un missionnaire sachant la langue, puisque «la majorité de ceux qui venaient à l'église connaissaient assez l'anglais.»

Cependant, le père oblat regrette la perte de l'héritage sioux. Au point où il achève la rédaction d'un livre dans lequel il consigne sa compréhension de la culture siouse.

«Ce génocide culturel me fait de la peine. Je ne pense pas que l'on n'a rien voulu détruire consciemment. Mais les religions chrétiennes, avec toute la bonne volonté au monde, se sentaient obligées à détruire leur paganisme. Ceci entraînait nécessairement la perte des croyances primitives, basées sur une vision panthéiste du monde créé. Cette vision était peuplée d'êtres invisibles, bons ou mauvais, de manière à expliquer des forces de la nature comme le tonnerre.»

«L'Indien moyen, ce qu'il a perdu? C'est pratiquement toutes les traditions sociales et religieuses, la langue et la culture de ses ancêtres. Ce qu'il a gagné? C'est un assez haut degré d'inculturation. C'est-à-dire une acceptation de, surtout, la culture matérielle.»

«En acceptant la culture des blancs, leur éducation s'est développée pour fonctionner dans la société d'aujourd'hui. Ils ont acquis les vertus chrétiennes qui renforcent leurs anciennes pratiques de générosité et d'entraide.»

Un bilan dont les Sioux semblent se satisfaire. En effet, Gontran Laviolette souligne qu'il connaît «à peine une dizaine de Sioux qui s'intéressent à étudier leur passé».

Le père oblat ne sais pas s'il y en aura beaucoup plus qui iront à la messe à Noël.

Bernard BOCQUEL

L'accent sur les Fêtes

Une revue par Roland Stringer des activités artistiques couvertes par La Liberté durant les derniers douze mois.

On a célébré le 60e anniversaire du Cercle Molière, le centenaire de la mort de Louis Riel et l'Année internationale de la jeunesse. Et plus encore!

Faut-il répéter qu'en 1985 les Manitobains ont pu revoir sur les planches des artistes de la trempe de **Joan Baez** et **Leonard Cohen**? Sans oublier l'ancien de Beau Dommage, **Michel Rivard** et, bien entendu, **Daniel Lavoie**.

LES SPECTACLES

Il faudrait aussi souligner le travail entrepris par les étudiants de l'Université de Winnipeg et le Folk Fest pour les nombreux spectacles qu'ils ont organisé au courant de l'année: **Buckwheat Zydeco, Queen Ida, Eddy Clearwater, Albert Griffith, Big Daddy Kinsey, Angela Brown, K.D. Lang...**

Plusieurs festivals tenus à Winnipeg ont mérité de l'espace dans la chronique **l'Accent**.

D'abord, des premières. Comme le Festival de danse contemporaine et le Festival de Théâtre populaire. Ensuite, des fêtes qui attirent toujours l'oeil du public winnipégois: le Festival pour enfants, le Festival de musique des femmes, le Folk Fest, Folklorama et le Festival de mime.

Finalement, le Festival théâtre jeunesse du Cercle Molière. Cette année, **Denys Hébert, Natalie Gagnée, Christian Molgat** et **Mona Hébert** ont remporté les prix de meilleurs comédien(ne)s.

On a vu la création, en plus, d'une association de théâtre hors Québec et d'un réseau de spectacles dans le Manitoba rural. C'est **Folle Avoine** qui a été le premier groupe à être accueilli par les différents comités de spectacles.

Pourtant, il semble que les



Le 100 Nons n'a pas lâché!

activités pour commémorer le père du Manitoba ont souvent volé la scène. Un pavillon métis à Folklorama, par exemple.

Mais ça ne s'arrête pas là. On peut penser tout de suite au spectacle de **Connie Kaldor** et **Winston Wuttunee** au Festival du Voyageur. Où à Fresque, au Centre culturel franco-manitobain, sous la direction artistique de **Jacques Lemay**, avec les Danseurs de la Rivière-Rouge et Folle Avoine.

Des livres comme **Louis, fils des Prairies** et **Le gibet de Régina** ont également été lancés durant cette année de fêtes.

Une personnalité manitobaine qu'on a souvent associée à des projets sur le patrimoine franco-manitobain, **Marcien Ferland**, a annoncé sa retraite de la chorale des Intrépides. C'était aussi une nouvelle importante en 85.

Du côté du 60e anniversaire du Cercle Molière, le champagne a été versé à plusieurs reprises. Récemment, lorsque le maire **Norrie** a proclamé une semaine Cercle Molière.

Sur le plan national et international, les activités principales ont tourné autour de la jeunesse. Au Manitoba, ça a été rassurant de voir la création de groupes comme **Pur Hazard** et d'assister à de nombreux spectacles aux Foyer du Centre culturel franco-manitobain par des jeunes du Nons.

LES ARTISTES

Sous le titre *Au singulier*, La Liberté a fait le foyer sur sept différents artistes durant la dernière année. Ces personnes ont souvent attiré l'oeil du public au Manitoba et à l'extérieur de la province. Voici ce qu'elles avaient à dire de leur métier:

Connie Kaldor, auteur-compositeur-interprète canadienne de l'Ouest: «J'étais fatiguée de l'Est. Je ne voulais plus être **cute** ou **charming**. Je voulais être **bitter, stark**... Il fallait revenir dans l'Ouest. Je désire écrire sur le monde que je connais le mieux.»

Richard Séguin, auteur-compositeur-interprète québécois: «Si tu veux faire des toiles, il te faut de la peinture. Des sécurités financières donnent une stabilité: c'est un bon **break** de temps en temps. Mais, moi, je m'étonne toujours que Van Gogh n'a pas vendu une de ses toiles.»

Réal Bérard, sculpteur-graveur-peintre franco-manitobain: «En tout cas, toute chose a sa place. Moi, je ne m'intéresse pas à faire de la peinture seulement pour l'élite. Ça serait pas drôle si tout ce qu'on pouvait acheter comme boisson, ça serait une bouteille de champagne à 35$.»

Daniel Stein, mime américain: «Être président de l'Association américaine de mime et habiter Paris, c'est une contradiction. Mais aller en tournée et être marié est aussi une contradiction... Le mime m'a choisi, c'est ma passion, j'ai un corps qui me le permet.»

Heather Bishop, auteur-compositeur-interprète manitobaine: «Quand j'ai commencé, il y avait peu de femmes sur la scène. Nous avons dû créer notre propre circuit. Aujourd'hui, les Festivals de Régina et de White Horse ont un programme avec 50 pour cent d'artistes féminins... Tom Paxton m'a dit que la présence aujourd'hui des femmes lui a permis de mieux se connaître. Cela m'a beaucoup flattée.»

Daniel Lavoie, auteur-compositeur-interprète franco-manitobain: «Faire un disque, ce n'est plus de l'art, c'est de la business. Il faut choisir l'image qu'on veut projeter pour vendre le disque... Le succès de **Tension-Attention** a été un concours de circonstances, un hasard heureux. Ça a été planifié, oui. Mais jamais on aurait pu anticiper les résultats finals.»

Suzanne Gauthier, sculpteur-dessinateur-peintre franco-manitobain: «Au niveau de thèmes, je remarque que c'est cyclique. Lorsque j'ai quitté Winnipeg, la vie industrielle m'inspirait beaucoup. Maintenant, j'y reviens. Aussi, je reviens à des sculptures en papier mâché que je faisais en 75.»

The Salvation of Crazy Charlie de Agassiz. «La direction artistique tend plutôt à capturer l'image caricaturale du **frenchman** mineur. Dommage.»

Beautiful Deeds/De beaux gestes du Warehouse. «Sensible, comique, provocateur, pathétique, ce texte passe par toute la gamme dramatique.»

Fresque du Centre culturel franco-manitobain. «Mais enfin, peut-on se rappeler la dernière fois que le CCFM pouvait se flatter de présenter un spectacle en reprise?»

Fighting Days du Prairie Theatre Exchange. «Texte génial (il fallait y penser!) qui nous semble!»

C'était avant la guerre à l'Anse à Gilles du Cercle Molière. «Il vient un temps où, malgré la force du texte, on refuse de retourner aux 'pays d'en haut'.»

La corde du Théâtre de la machine. «Ce n'est pas du Hitchcock. Mais cela ne veut pas dire que ce n'était pas du bon théâtre. Faisant abstraction du texte pour l'instant, tous les éléments d'un succès étaient là.»

J'ai été jeune, je vous comprends de La muse gueule. «C'est un bon début, une grande enjambée vers un théâtre populaire sain et vigoureux au Manitoba français.»

L'ACCENT *en 1985 sur...*

enseigne, malgré nous, un peu d'histoire.»

L'article 23 du Cercle Molière et du Prairie Theatre Exchange. «Cette pièce ne fournit aucune suite logique, viole les plus sacrées des conventions et donne un bon coup de pied à tous. C'est sans doute un de ses points forts.»

«**L'article 23** en anglais? Disons que les **frog legs** se consomment mieux dans la langue maternelle de Russ Doern. Que l'accent **british** de Victoria lui donne de la poitrine. Et que les spectateurs de Charleswood doivent être sur les lieux pour bien apprécier une guerre civile.»

Automatic Pilote du Warehouse. «La mise en scène de Michel Lefebvre a peu d'effet: un autre cas où on essaie d'attacher un mouvement plutôt qu'une intention à une replique.»

Umiak du Théâtre de la marmaille. «Les jeunes sentent le poisson, volent sous la pluie et apprennent surtout à rêver en-

De yousse ça été la Rivière-aux-Rats au Centre culturel franco-manitobain. «C'est un phénomène à encourager. La foule a énormément apprécié cet effort.»

Uneeyen du Centre culturel franco-manitobain. «Une comédie qui n'est pas extrêmement drôle mais agréable.»

The Shunning du Prairie Theatre Exchange. «Kim McCaw continue à nous montrer qu'il sait donner du mouvement à une interprétation... On ne quitte pas déçu. Peut-être un peu fatigué.»

George Dandin du Cercle Molière. «Dommage que le billet coûtait 12$. Dans cette perspective, on quitte en n'aimant pas ce Molière.»

K2 du Cercle Molière. «Francis Fontaine et Paul Léveillé remontent et redescendant la pente des émotions sans cesse. On passe de la folie exhubérante à la raison inquiétante. Du même souffle!



Joan Baez est passée!

L'industrie du disque québécois est devenu un tremplin, le cinéma canadien n'existe pas et un octroi à un groupe artistique, c'est de la charité! C'est vrai, on a pu le lire dans les pages culturelles cette année...

Il s'agissait de POINTS

LES COMMENTAIRES

inspirés de commentaires avancés par des artistes, des producteurs ou des politiciens sur la situation des arts au Canada en 85.

C'est le chanteur **Robert Paquette** qui avait dit: «Autant j'ai pu comprendre que l'Ontario était petit, autant je réalise maintenant que le Québec est petit. Si on me disait: va vivre à Paris pendant trois ans. J'irais.»

C'est le producteur de films **Daniel Picard** qui avait lancé: «Sept millions de personnes peuvent-elles maintenir une industrie du film? Les producteurs sont les seuls à ne pas rire à la réponse.»

C'est une représentante d'ACTRA, regroupant surtout des gens de théâtre, **Susan Robinson**, qui a avancé: «Personne ne croit que quelque chose peut se passer à Winnipeg. On souffre de deux gros complexes. D'abord, on pense que les USA font mieux que nous. Ensuite, on croit que Toronto est supérieur à nous.»

Meryl Streep aurait dû prendre une année sabbatique, ainsi que Phillipe Noiret. Matthew Modine et Cher, par contre, ont agréablement surpris les Winnipégois en 1985!

Silkwood, mettant en vedette Meryl Streep et Cher en 84, a été, de toute évidence, un point tournant pour ces deux inter-

LES FILMS

prètes américaines. Meryl s'est fait prendre dans une avalanche avec **Falling in Love** et **Plenty**, tandis que Cher a rapporté un prix de Cannes pour son interprétation chevronnée d'une femme **biker** dans **Mask**.

C'est toujours intéressant de voir comment un comédien peut continuer à impressionner le public. Je pense notamment Wilford Brimley, que nous avons vu cette année dans **Cocoon**. On retrouvait la même qualité en lui qu'en 84, lors de **Country** et **The Natural**.

Il y a eu aussi des surprises. Madonna, par exemple, a démontré dans **Desperately Seeking Susan** qu'elle pouvait faire du cinéma. Allons plus loin: qu'elle devrait mettre fin à sa carrière musicale!

L'école des jeunes Américains a aussi laissé sa marque sur 85 dans les salles winnipégoises. Surtout, Matthew Modine dans **Mrs. Soffel** et **Birdy**. Sean Penn et Timothy Hutton ont aussi relevé le défi dans **The Falcon and The Snowman**.

Il reste que Glenn Close, si puissante dans **The Big Chill**, a connu, à mon avis, un échec dans **Jagged Edge**. Jack Nicholson et Kathleen Turner m'ont aussi déçu dans **Prizzi's Honor**.

Et, le policier **Les Ripoux**, avec Phillipe Noiret, m'a laissé perplexe!

Le dernier projet de Louis Malle, **Alamo Bay**, laissait carrément à désirer. Malgré le jeu extraordinaire de Ed Harris, qu'on a revu à la fin de cette année dans **Sweet Dreams**, avec Jessica Lange.

D'ailleurs, Jessica Lange, depuis **Tootsie**, et **The Postman always rings twice**, nous propose toute une variété de personnages!

1985, à la Porte de l'Ouest a été agréable pour le cinéphile. Décidément. D'abord, parce que nous avons pu découvrir des produits américains qui s'éloignaient du **mainstream** hollywoodien.

Woody Allen est allé un pas plus loin avec **The Purple Rose of Cairo**; John Sayles a signé un texte à faire pousser les ongles d'orteil avec **Brother from another planet**; et Nicolas Roeg a su donner une structure particulièrement originale à **Insignificance**.



Fellini toujours Fellini!

Des films américains à petit budget comme **Old enough** et **Blood Simple** avaient quelque chose de rafraichissant. C'est au autre point fort pour 85!

Ce qui est arrivé en provenance des Amériques hispanophones s'avère peut-être le meilleur cinéma que nous avons pu voir dans les derniers 12 mois. **El norte** et **Kiss of the spiderwoman** sont vite tombés sur ma liste de films à revoir.

Un courant de cinéma souvent perdu dans la veine américaine, c'est celui de la Grande-Bretagne. Pourtant, quel régal: **Another Country, 1984, Dance with a Stranger** et **Wetherby**.

Il y a eu d'autres perles de l'étranger chez nous: la production franco-italienne **E la nave va**, de Federico Fellini; le film franco-allemand **Un amour en Allemagne**, d'Andrejz Wajda; et la production française **Un dimanche à la campagne**, de Bertrand Tavernier. Sans oublier les deux films australiens de Paul Cox, **Man of Flowers** et **My first wife**.

Du Canada, **Joshua then and now** valait la sortie. Ainsi que le récent film pour enfants **The Peanut Butter Solution**. Mais l'applaudissement doit aller à Giles Walker pour son **90 Days**.

Du côté des films manitobains, la production a été minime. **Le vieillard et l'enfant**, de Claude Grenier, est sorti mais n'a pas créé l'impact anticipé. On attend maintenant pour voir **Ikwe**, tourné cet été dans le Manitoba rural.

Les Winnipégois ont aussi eu la chance d'apprécier du cinéma de répertoire. Festival Cinéma nous a donné plusieurs Truffaut, la Galerie d'art des Hitchcock, et la Ciné-série du Centre culturel franco-manitobain des vues françaises qu'on n'arrivent pas souvent à voir ailleurs.

Radio-Canada a également présenté quelques trouvailles: **Garde à vue, Vive la vie, L'ami américain...**

Il ne reste maintenant qu'à retrouver la Meryl Streep et le Phillipe Noiret que nous avons perdu en 85.

LES DISQUES

Les amateurs de la musique moderne ont pu lire plusieurs revues de disques signées par le guitariste franco-manitobain Laurent Roy.

Bien entendu, certains ont reçu des étoiles, d'autres des tomates. **Bruce Springstean, Pat Metheny, David Sanborn** et **Sting** sont parmi les artistes à recevoir un bouquet de fleurs dans la rubrique **La prise de son**.

Laurent Roy a aussi été impressioné par les derniers disques de **Diane Tell** et **Daniel Lavoie**. Ainsi que de **Folle Avoine**.

Par contre, **Gare à vous**, de **Robert Paquette**, et **Nouvelles d'Europe**, de **Paul Piché**, ont sonné de fausses notes!

Tournez la page!

Le film canadien 90 Days. *«C'est pas les chutes Niagara,* comme on pouvait lire sur le macaron distribué à Toronto lors de la présentatioin de ce film au Festival of Festivals, mais c'est un film qui divertit tout en mettant notre pays sur la cartel»

prend le goût d'être un simple membre de l'équipage.»

Sur les films anglais Another Country, 1984 et Dance with a Stranger. «L'entière distribution de **Another Country** est sans reproches. Ces jeunes démontrent

ment évocatrice, **Old enough** est convaicant.»

«Dans **Blood Simple**, on ridiculise le meurtre, le sang, la jalousie, l'amour. C'est assez pour donner la froussel Même à la femme d'un Grec au Texas.»

LA PRISE DE VUE *en 1985 sur...*

Le film français Un dimanche à la campagne. «C'est un roman qu'on peut souvent relire. Allons plus loin; la première lecture est peut-être la plus exigeante.»

Le film franco-allemand Un amour en Allemagne. «Le jeu est nuancé, extrêmement suggestif et tout à fait bouleversant... On ne peut qu'accueillir à bras ouverts ce dernier film du cinéaste polonais exilé, Andrejz Wajda.»

Le film franco-italien E la nave va. «Essayons simplement de suivre Fellini. Les images, le dialogue, les personnages. Une fois qu'on se soumet à son genre, on avant tout que des comédiens qui réussissent au théâtre ont un atout à l'écran: ils savent jouer.»

«John Hurt, Suzanna Hamilton et Richard Burton forment une équipe d'interprètes qui incorpore toutes les horreurs du roman de George Orwell: la haine, la trahison, l'impuissance, l'apathie...»

«Avec **Dance with a Stranger**, le cinéaste Mike Newell réussit quelque chose de spécial: au début, on prend le partie de David. À la fin, il devient le pire ennemi.«

Les films hispanophones El norte et Kiss of the spider-woman. «**El norte**, de Gregory Nava, ne perd pas son équilibre. Sans nous dire que c'est une **true story**, le spectateur est persuadé d'avoir été le témoin d'une histoire vraie.»

«Le texte de **Kiss of the spider-woman** défonce plusieurs portes... L'interprétation de William Hurt m'a saisi dès la première parole. Il fait pitié, c'est clair.»

Les films américains à petit budget Old enough et Blood Simple. «Sans prises de vues exceptionnelles, mais avec une technique sonore particulièrement évocatrice...

Le montage de Insignificance. «Nous avons l'impression de suivre une demi-douzaine d'histoires en même temps. Bien entendu, tout tombe en place à la finl»

L'humour dans Brother from another planet. «La perspective que propose John Sayles permet de rire jusqu'à New York sans nécessairement se rendre compte qu'on participe à la composition d'un tableau taché d'injustices.»

L'univers woody-allenien. «Si on accepte tes petits tours, Woody, c'est parce qu'on apprécie (de temps en tempsl) ton côté peu orthodoxe. Qui d'autre oserait comparer la vie à un film et Dieu aux auteurs du scénario?»

Le film américain Alamo Bay du français Louis Malle. «Ce n'est pas un film typiquement américain. Européen non plus. L'aboutissement? Il y a du poisson pourri quelque part dans la barrasque!»

Les jeunes interprètes américains dans The Falcon and The Snowman et Mrs. Soffel. «Robert Duvall avait raison: Sean Penn est impressionnant.»

«**Streamers** est resté à peine quelques semaines à Eaton Place. Pourtant, Matthew Modine avait reçu un prix au grand Festival de Venise pour son interprétation d'un jeune compagnard qui attend son départ pour le Vietnam. Il fallait le voir!»



Un autre personnage pour Jessica Langel

Madonna. «Elle n'a pas provoqué le scandale. Elle a peut-être sauvé le film.»

Wilford Brimley. «En règle générale, on ne retient pas le nom de Brimley. Bien qu'il soit toujours à la hauteur. Cette fois, le spectateur n'a pas le choix: il vole la scène avec un style qui exclut l'exubérance d'un George Burns.»

Cher. «Elle donne une performance exceptionnelle dans **Mask**: on peut maintenant l'associer aux Meryl Streep et Isabelle Huppert.»

Meryl Streep. «Il y avait trop de Meryl Streep dans **Plenty**... On dit qu'elle a été choisie pour assurer un succès au guichet. Si c'est le cas, elle a payé le plein prix. Un film qu'on peut éviterl»

Au temps de la Prairie

L'histoire de la Rouge (1)

Les sources orales

Qu'est-ce j'ai appris des événements de la Rivière-Rouge, je l'ai appris de mon père. Toussaint Vermette.

[En 1869] mon défunt père était un jeune homme d'une vingtaine d'années. Il a été garde à la Barrière tout le temps de la Barrière... un des premiers; puis il a toujours été au Fort [Garry] jusqu'à la fin des troubles. Il était garde à la porte du Fort quand ils ont exécuté Scott.

Il était fort, carré, proportionné en grandeur puis en grosseur. Il avait des mains d'une largeur... Mon cousin disait:

— C'est un homme qui connaissait pas sa force.

Il parlait le français puis le cri couramment. [L'anglais], très peu.

[À la maison] il était souvent question des troubles de la Rivière-Rouge, des événements de la Rivière-Rouge. L'occasion venait de temps à autre. Des bouts icite et là... comme ça adonnait. Après ça, fallait rapiécer ça nous autres mêmes.

Quand il y avait de la visite, ses amis partisans, là, il parlait avec les autres, hein. C'est là où ce que je poignais ben des renseignements. Ben oui!

Ordinairement, ils étaient assis, après fumer leur pipe. Ils onvaient soupé, puis ils retiraient leur chaise un peu, puis les femmes défaisaient la table; puis eux autres continuaient à fumer la pipe, puis à jaser. Dans la cuisine! On avait pas de salon. Ils se remémoraient ça. Ils parlaient de tout ça... ensemble.

Ils onvaient une lampe à l'huile sur la table.

[Ma mère] bricolait: soit qu'elle tricotait ou ben non elle reprisait des bas, n'importe. Elle écoutait. Des fois [elle disait son mot]. [J'avais] 8, 9, 10 ans... Je jouais sur le plancher avec des bebelles. J'entendais leurs récits. C'était comme une histoire. C'était intéressant... tant qu'ils switchaient pas sur le cri! Des fois, c'était ben intéressant, puis tiens, tout d'un coup, sans y penser, ils parlaient en cri! Souvent, ce qu'ils onvaient dit en cri, ils le répétaient en français, plus tard, tu sais ben. Ils parlaient tous le cri.

Ah... il y en avait plusieurs qui [venaient] de temps en temps. Il y avait les Parisien, il y avait Cyrille... il y avait Gustin Parisien qui venaient souvent! Il y avait des Carrière qui venaient; Adrien, Louis... deux frères. Il y avait les Nault... Romain puis Boniface. Ils onvaient gardé le Fort ensemble. Louison Larivière...

Ils habitaient Saint-Pierre. Ils ont resté [au Manitoba] eux autres.

Il comprenait pas tout [des événements]. Ah... non. Non. D'abord, il savait ni lire ni écrire. Il suivait le mouvement qui semblait donner le plus de protection aux Métis. Il comprenait au point de vue de la justice qu'ils demandaient. C'était le fairplay qu'ils demandaient: la justice. Ce point-là... il comprenait. [La stratégie], non... je pense pas.

Marcien Ferland s'entretient avec Auguste Vermette

C'était pas une rébellion, ça. Non, non! C'était rien qu'un mouvement, surtout pour obtenir le titre de leurs terres. Ils onvaient travaillé pour! La Baie d'Hudson avait vendu [le Nord-Ouest] au Canada, puis les colons avaient pas de titres... Ils voulaient avoir leurs titres. Tu faisais ton pied-à-terre, là. Quand tu voyageais pour la Baie, quand tu revenais, c'était ton pied-à-terre, ton chez-vous.

C'était pas une rébellion! Ils se rebellaient pas contre personne.

Le rêve de John A. Macdonald

Ses ambitions étaient grandes, le vieux! Mare usquis ad mare! (sic) C'est en latin, ça: le Canada d'une mer à l'autre!

Son plan, Macdonald, c'était d'annexer le Manitoba à l'Ontario. Le clergé du temps redoutait ça: ça aurait fait une province trop puissante pour le reste du Canada. S'ils onvaient annexé le Manitoba à l'Ontario, ça aurait fait une puissance plus forte que le Québec encore. Macdonald, c'est ça qu'il voulait: contrebalancer le Québec, tu sais ben. C'est ça que les orangistes de l'Ontario voulaient: une province puissante.

Macdonald, il avait plein de plans dans sa caboche... quand il était pas saoul. Vieux ivrogne! Du whiskey, du brandy... en dernier, je crois bien qu'il buvait tout quoi ce qui lui tombait sous la main. Il y en a plusieurs qui l'appelaient «Mr. Tomorrow». Ses contemporains, quand ils disaient: «On va faire telle chose...», le vieux Macdonald: «Oh... we'll do it tomorrow.» J'ai entendu ça.

Il a acheté tout l'Ouest!

Ces terrains-là appartenaient tous à la Baie d'Hudson autrefois. C'était une compagnie d'Écossais. Elle pouvait plus contrôler tout ça. Elle a vendu: 300,000 livres! Les Métis appelaient ça des Louis.

Toute la Terre de Rupert qui appartenait à la Baie d'Hudson, c'est ça qui a été en 1868-69... parce que les troubles à la Rivière-Rouge ont commencé en 1869.

[Autrefois], il fallait qu'ils viennent par la rivière. S'ils descendaient par l'eau, ils s'en venaient de la rivière Winnipeg jusqu'au lac Winnipeg, jusqu'à l'embouchure de la rivière Rouge. Après ça, ils prenaient la rivière Rouge, puis fallait qu'ils remontent le courant pour venir au fort Garry. Alors, le gouvernement canadien, en construisant le chemin Dawson, ça donnait de l'ouvrage aux colons, puis ça raccourcissait le trajet pour les arpenteurs... pour les besoins...

Ils abattaient des arbres, ils clairaient le chemin qui allait en gagnant les États... au Lac des Bois.

Mon père a travaillé là-dessus, Ils étaient dans une espèce de muskeg en gagnant Sainte-Anne, par là. Ils mettaient une rangée de bois sur ce sens-là, une autre rangée de bois sur l'autre sens pour faire un fondement pour passer dans le muskeg. Puis le lendemain matin, tiens, tout ça, c'était disparu: c'était rentré dans les muskegs! C'est rien quand ça a arrêté de renfoncer là, qu'ils ont pu mettre de la terre par-dessus.

La première fois qu'ils ont entendu parler de [Thomas] Scott, il travaillait là, pour le chemin Dawson. Puis à un moment donné, il a sorti du bois à la tête d'un groupe de Métis. Il s'est mis à la tête lui-même pour demander une augmentation de gages. C'était Snow qui était à la tête des hommes, là, le surintendant. La chicane a pris avec les deux et puis ils ne sont battus.

Ça sacrait...

Il y avait des vieux Métis qui comprenaient l'anglais. Les Métis disaient:

— Ah! wha, boy! Si c'est vrai quoi ce qu'ils disent l'un de l'autre... c'est pas des Enfant-Jésus!*

Snow, Scott l'a poigné, puis il lui a sacré la tête dans une ressource. Les bouillons sortaient de l'eau... Puis si les Métis l'auront pas fait lâcher... il l'aurait noyé.

* Les Métis sacraient pas.

Il y avait pas de mots dans la langue cri qui s'attaquent à la puissance de Dieu. Pas de mots qui blasphémaient. Pas de sacres. Pas de mots méchants. Ça, j'ai entendu ça par mon père, ma mère souvent.

Ils auraient dit, par exemple: «Têtu! Puant! T'es fou! Marde-au-cul! Eh, barré! Torvis! Tor-boyau! Toryeu! Maudit! Maudite affaire! Wha, wha boy! Ah, bateau! C'est un sacré beau cochon! [un homme ivre]

[Les blasphèmes], c'est arrivé avec les Canadiens, les voyageurs, dans le temps... Pour cette raison, certains Métis appelaient les Canadiens français, «les calvinsses»

LE CALENDRIER PROVINCIAL

DÉCEMBRE

Winnipeg: l'exposition Chisel and Brush, jusqu'au 2 janvier, à la Galerie 1.1.1. de l'École d'art (l'Université du Manitoba).

Vendredi 20

Winnipeg: un concert de Noël, avec l'Orchestre symphonique de Winnipeg, jusqu'au dimanche, dans la salle du centenaire.

Samedi 21

Winnipeg: en spectacle, The Praetorius Consort et Morley Singers, jusqu'au dimanche, à 14h, à la Galerie d'art.

Steinbach: HTHL, les Warriors de Saint-Malo contre les Huskies, à 20h.

Somerset: PHIL, les Sabers de Saint-Léon contre les Flyers, à 20h.

Bruxelles: PHIL, les Marauders de Manitou contre les Bombers, à 20h.

Swan Lake: PHIL, les Hawks de Notre-Dame-de-Lourdes contre les Wild Cats, à 20h.

Dimanche 22

Saint-Léon: PHIL, les Wild Cats de Swan Lake contre les Sabers, à 15h.

Manitou: PHIL, les Hawks de Notre-Dame-de-Lourdes contre les Marauders, à 14h.

Somerset: PHIL, les Bombers de Bruxelles contre les Flyers, à 20h.

Niverville: HTHL, les Comets de Lorette contre les Clippers, à 20h.

Miami: RRVI, les Knights de Sainte-Agathe contre les Rockets, à 20h.

Saint-Jean-Baptiste: RRVI, les Redskins de Morden contre les Royals, à 14h.

Saint-Pierre-Jolys: HTHL, les Elks d'Ile-des-Chênes contre les Canadiens, à 14h30.

Otterburne: concert de Noël, dans l'après-midi à la salle Saint-Viateur.

Lundi 23

Saint-Boniface: la pièce pour enfants, Aladdin and his Wonderful Lamp, jusqu'au 31 décembre, au Centre culturel franco-manitobaine.

Jeudi 26

Winnipeg: Nutcracker, par le Ballet royal de Winnipeg, jusqu'au 30 décembre, à 20h, dans la salle du centenaire.

Vendredi 27

Saint-Jean-Baptiste: RRVI, les Knights de Sainte-Agathe contre les Royals, à 20h30.

Saint-Malo: HTHL, les Comets de Lorette contre les Warriors, à 20h.

La Broquerie: HTHL, les Canadiens de Saint-Pierre-Jolys contre les Habs, à 20h.

Somerset: PHIL, les Hawks de Notre-Dame-de-Lourdes contre les Flyers, à 20h.

Samedi 28

Swan Lake: PHIL, les Marauders de Manitou contre les Wild Cats, à 20h.

Dimanche 29

Saint-Léon: PHIL, les Bombers de Bruxelles contre les Sabers, à 15h.

Ile-des-Chênes: HTHL, les Habs de La Broquerie contre les Elks à 14h30.

Sainte-Agathe: RRVI, les Redskins de Morden contre les Knights, à 15h.

Miami: RRVI, les Royals de Saint-Jean-Baptiste contre les Rockets, à 15h.

Lundi 30

Grunthal: HTHL, les Warriors de Saint-Malo contre les Red Wings, à 20h.

Mardi 31

Saint-Boniface: une soirée de la veille du jour de l'an avec les Queen City Kids au Rendez-Vous du Festival du Voyageur.

Winnipeg: en concert, Cory Hart, dans l'arène de Winnipeg, à 20h00.

Winnipeg: la pièce pour enfants A Prairie Boy's Winter, au théâtre Gas Station, jusqu'au 5 janvier.

Comment?

Pour annoncer votre activité dans LE CALENDRIER PROVINCIAL, rien de plus simple: envoyez par écrit les détails essentiels. Pour les rédiger, servez-vous des textes du CALENDRIER comme modèle.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS NOTAIRES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Pierre Deniset
Avocat et notaire
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359

FRÉCHETTE – ALGEE
Avocats — notaires
A.M. Algee, B.Sc. LL.B
A.G. Fréchette, B.A., Cert. Ed. LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4
Tél.: (204) 237-7433
«Fiers d'offrir les services juridiques dans votre langue».

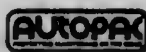
LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060



Hogue Kushnier et Sharp
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Susan D. Barugar, B.A., LL.B.
(Service 24 heures par jour)
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

ASSUREURS

Assurances
Aurèle Désaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle



233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES
Avions-Bateaux—Tours Trains

Agence d'assurances
FOREST Ltée
160, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4
Nicole Forest-Fredette, gérante
(204) 233-4955

OPTOMÉTRISTES

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593
Bureaux à travers le Canada, Ward Mallette Représentants internationaux, Binder Dijker Otte & Co.

H.A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
233-8520

Coopers & Lybrand comptables agréés
Raymond A. Cadieux, C.A.
André G. Couture, C.A.
(associés)
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

COMPTABLES

Robert & Company ACCOUNTANTS
Comptables **712, ch. St-Mary's**
Tél.: 237-6053
- *Comptabilité de petites entreprises et de corporation*
- *Impôts sur les revenus*
- *Service de paie*
- *Tenue des livres*
- *Premières consultation gratuite*

Terry Robert, C.M.A.

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

GARAGISTES

BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

MÉTIERS

Air climatisé **Ferblanterie**
Gouttières **Ventilation**
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne
Saint-Vital (Manitoba)
R2H 0T1
Téléphone: **257-2921**
René André 256-3340

ISOLEZ VOTRE MAISON?
Embauchez des spécialistes
237-3247
EMOND Roofing & Siding Co. Ltd.
pour votre évaluation gratuite, sans aucune obligation.
540, rue Archibald
Conscienceux, absolument compétents

AGENTS D'IMMEUBLES

Restaurant
Ayant une licence de débit de boisson — Entreprise prospère dans un village bilingue à 40 milles de Winnipeg. 48 places en plus d'une salle de banquet de 50 places. États financiers disponibles.
Appelez Bob au 1-326-9844
ou au 1-326-1081
Riverbend Realty



Joyeux Noël!
Un grand merci à tous mes amis et clients qui ont profité de mes services pendant les 16 dernières années.
1986 promet d'être une année fabuleuse pour vendre et acheter de l'immeuble, profitez-en...
Appelez Aline Danis au
257-4338 (résidence)
255-4204 (24 heures)


201-185, boul. Provencher
St-Boniface Tél.: 237-4255
ROBIDOUX REALTY
Pourquoi pas prendre part dans le redéveloppement de Saint-Boniface
- Soit comme actionnaire
- Soit pour votre propre maison ou condo

Afin de faire connaître vos intentions contactez
Roger Robidoux
bur. 237-4255 ou
dom. 257-0905
Ceci est un sondage qui pourrait éventuellement nous permettre de revitaliser Saint-Boniface.
À VENDRE
Chemin St-Mary's, 2 acres avec maison, deux chambres à coucher situé près de la rivière Rouge au sud du boulevard Grandin.
105 Harbison
Maison 1200 pieds carrés — complètement rénovée, une chambre à coucher, prix 49 900,00$
Lorette
148 acres de bonne terre près du village.
JOYEUX NOËL


Les maisons d'affaires de la ville vous souhaitent un

TRÈS JOYEUX NOËL



Guignolée générosité

Une centaine de personnes ont participé à la Guignolée organisée le 14 décembre par le Centre culturel franco-manitobain. Les chansons et la bonne humeur des participant(e)s ont contribué à ouvrir le coeur des résidants de Saint-Boniface: bien des vêtements, beaucoup de nourriture et près de 350$ ont été ramassés.



Janvier. L'année internationale de la jeunesse est officiellement lancée sur le quai de la promenade Taché.

Janvier. 1985, c'est l'année centenaire de la mort de Louis Riel. Marcien Ferland, auteur des Batteux, a tenu à partager avec les lecteurs de La Liberté les souvenirs de Auguste Vermette, nonagénaire à la mémoire peu commune, dans la série Au temps de la Prairie, lorsque le Métis était maître de son territoire.

NOËL Chez nous

Heures des célébrations eucharistiques

Cathédrale de Saint-Boniface
190, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface
le 24 décembre
Les portes ouvrent à 19h30.
20h: messe pour enfants et familles.
Les portes ouvrent de nouveau à 23h.
23h15: veillée de chant et musique
24h: messe de minuit
Le jour de Noël:
Messes à 10h30 et 12h30

Précieux-Sang
200, rue Kenny
Saint-Boniface
Veillée de Noël: 20h
(animée par les jeunes)
Messe de la nuit: minuit
(c'est la 40e de la paroisse).
Le jour de Noël:
10h30: messe pour enfants
12h00: dernière messe

Saint-Eugène
1007, chemin St-Mary
Saint-Vital
Messe de la veille: 19h30 (pour enfants)
Vigile de Noël: 23h30
Messe de la nuit: minuit
Messe de l'aurore: 9h00
Messe du jour: 11h00 (pour enfants)

Sainte-Famille
778, rue Archibald
Saint-Boniface
le 24 décembre:
messe à 21h30
et à minuit
Le jour de Noël:
messe à midi

Chapelle Saint-Louis
Rue Laflèche
Saint-Boniface
Les portes ouvrent à 23h
le 24 décembre
23h30: veillée de chant et musique.
24h: messe de minuit.
Pas de messe le jour de Noël.

Joyeux Noël





Janvier. Marius Benoist, maître de chapelle à la Cathédrale pendant 40 ans, historien et auteur de «Louison Sansregret, Métis» (couronné prix Champlain) est décédé à l'âge de 88 ans.



JOYEUX NOËL
ET
BONNE ANNÉE

De la part de

la municipalité rurale de Ritchot

Préfet: Raymond Lagassé
Conseillers: Albert Bilodeau
Joël Leclaire
Sim Soucy
Joseph Turski



Février. Le Festival du Voyageur est un franc succès. La participation populaire était de 10 pour cent supérieure à l'an dernier. Et le Festival a réalisé un profit de 200 000$.



Joyeux Noël et Bonne Année

*à La Liberté
et à tous ses lecteurs et lectrices*

Marcel Lécuyer
bureau 942-7471
domicile 257-1894

L'IMPÉRIALE



JOYEUX NOËL
BONNE ET
SAINTE ANNÉE

Puisse Marie vous guider,
tout au long de la nouvelle année,
vers Celui qui apporte bonheur,
paix et amour.

**Les Soeurs des Saints Noms
de Jésus et de Marie
de la province du Manitoba.**



Le Conseil d'administration
et le personnel
du Collège de Saint-Boniface
souhaitent un

Joyeux Noël

et une

**bonne et
heureuse année**

à tous
les Franco-manitobains
et à toutes
les Franco-manitobaines



COLLÈGE
DE SAINT-BONIFACE
200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE MANITOBA R2H 0H7
(204) 233-0210



Février. Ernest Delaquis est élu maire du village de Notre-Dame-de-Lourdes.



Mars. Réal Sabourin, ancien employé de la Société franco-manitobaine de la fin 1980 au début de 1985 est élu, sans concurrence, à la présidence de la SFM.



Mars. Madeleine Laroche, auteure d'une pièce sur les Métis (De vousse que c'est la Rivière-aux-rats?), Roger Bilodeau (sa poursuite touchant l'article 23 de l'acte du Manitoba) et Majorie Beauchemin (première présidente du comité de parents d'Ile-des-Chênes) ont chacun reçu un prix Riel en reconnaissance de services rendus à la population franco-manitobaine.



Avril. La plus ancienne troupe de théâtre au Canada, le Cercle Molière, fête ses 60 ans. Sur la photo on reconnaît les comédiens de la pièce «Le journal de Anne Frank» produit en 1979.



Avril. La super-caisse, résultat de l'amalgamation des trois caisses populaires urbaines (Saint-Boniface, Précieux-Sang et Parc Windsor), a connu une bonne deuxième année: 13 pour cent d'augmentation des dépôts et 33 pour cent d'augmentation des prêts.



Mai. Du (re)nouveau à La Liberté. Hélène Comte, dentellière de Notre-Dame-de-Lourdes, a fait l'objet du premier d'une série de Portraits signée Monique Roy, étudiante en journalisme à l'Université Carleton.

Avril. Les Warriors de Saint-Malo remportent le championnat de la Ligue Hanover-Taché pour la deuxième fois en deux ans.



Mai. Corinne Leblanc-Fenez, coordonnatrice provinciale des Guides durant le 50e anniversaire du mouvement.



Juin. Le Sacré-Coeur, la seule paroisse urbaine francophone à l'ouest de la rivière Rouge, fête ses 80 ans.

VOEUX DE NOËL DU PREMIER MINISTRE

Le temps de Noël est toujours très spécial: c'est l'époque des réunions de famille et des retrouvailles amicales où tous partagent leur joie et leur espoir de paix et de bonne volonté.

Les adultes se trouvent rajeunis par la joie des enfants à Noël, leur émerveillement et leur enchantement, ainsi que par la chaleur rayonnante des liens familiaux.

Au nom de ma famille et du gouvernement du Manitoba je souhaite à chacun d'entre vous de goûter les joies que Noël peut apporter: la paix intérieure, la sécurité, l'amitié sincère, et l'amour. J'espère que le temps de Fêtes vous comblera de moments inoubliables.

Que la nouvelle année fasse connaître au Manitoba un regain d'harmonie et de bonheur et qu'elle soit remplie de bénédictions pour vous et tous les vôtres.

Joyeux Noël

Howard Pawley

Howard Pawley



Manitoba

Juin. Malgré le mauvais temps (pluie et froid), plus de 2 000 personnes, dont 150 marcheurs s(euses) du Marchefonds, se sont rendu à La Broquerie pour la traditionnelle fin de semaine de la Saint-Jean.



Juin. La Cour suprême a pris son temps pour rendre publique sa décision sur le renvoi fédéral touchant la légalité des lois unilingues manitobaines. Joseph Magnet a qualifié le jugement qui affirmait une fois pour toutes le statut bilingue du Manitoba, de «très politique».



Juin. La Seine embauche finalement un directeur général: Wendell Sparks, un anglophone bilingue du Québec.

Juillet. L'un des pionniers de la radio française au Manitoba, Etienne Bohémier, meurt.



Juillet. Laurent Desjardins, le ministre de la santé, conclut une entente de quatre ans avec les médecins qui n'appliqueront pas de surfacturation.



Juillet. De plus en plus, les Folies Grenouilles représentent plus que le championnat national des sauts de grenouilles. C'est aussi une occasion par excellences pour les jeunes de passer une fin de semaine agréable.

Septembre. La fin de semaine baptisée Shows Sont Nous, organisée par le Conseil jeunesse provincial à l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse, réunie 3 500 jeunes et adultes. La réussite est telle qu'un Shows Sont Nous II est envisagé.





Septembre. Les résultats du référendum sur l'incorporation du village de Lorette ne peuvent être plus clairs: 332 disent non, 72 votent oui. Carol Laramée est l'un des prometteurs de l'incorporation.

Septembre. René Fontaine, de Saint-Pierre-Jolys, président du Centre culturel franco-manitobain, devient directeur général de la SFM. Il remplace Raymond Théberge, devenu directeur du Centre de recherche du Collège de Saint-Boniface.

Septembre. La Fédération provinciale des comités de parents embauche un nouveau directeur général: Armand Bédard, qui avait quitté la FPCP en 1981 pour occuper le poste d'assistant spécial du ministre de la santé, Laurent Desjardins. Il remplace Roger Dubois.



Septembre. Le député de Saint-Boniface au fédéral, Léo Duguay, est élu à la présidence du caucus manitobain progressiste-conservateur. Par ailleurs, il fait partie de la délégation canadienne à l'ONU.

Septembre. Quatre commissaires d'écoles de la Rouge retournent aux études dans le but de régler le conflit 50-50 vs 75-25 à Saint-Pierre-Jolys. Emile Huberdeau, Lise Desharnais, Léo Gosselin et Paul Dupuis doivent donner leurs recommandations début 86.

Septembre. Les commisssaires de la Seine déposent leurs recommandations sur la réorganisation des écoles. Conclusion: ça risque de barder dans cette division scolaire. Un rapport est distribué pour fins de discussions. On reconnaît Wendell Sparks et la présidente Shirley Loewen.

Octobre. Les Jésuites fêtent le 100e anniversaire de leur arrivée au Manitoba. La Liberté publie un cahier spécial à cette occasion, marquée par des célébrations organisées par les Anciens et Anciennes du CUSB. Le père Gérald Jolicoeur publie son premier volume des «Jésuites dans la vie manitobaine». Le père Martial Caron accorde une entrevue au journal dans laquelle il confie que Dieu peut venir le chercher quand Il voudra.



Novembre. Le grand gagnant dans le jeu des nominations aux présidences des comités de la ville de Winnipeg est le conseiller du quartier Taché, Guy Savoie. Il devient président du comité exécutif de Winnipeg, une job à plein temps.

Octobre. Le président du conseil d'administration de La Liberté, Gilbert Sabourin, annonce une décision historique: le retour à l'abonnement. «Une décision qu'il fallait prendre pour assurer l'existence d'un journal crédible et de qualité pour le Manitoba français», déclare Gilbert Sabourin en Éditorial.

Octobre. Les responsables du Musée de Saint-Pierre-Jolys annoncent leur volonté de transformer l'ancien couvent des soeurs des Saint Noms de Jésus et de Marie en centre communautaire et musée d'art religieux.



Novembre. Lundi 4. La Cour suprême rend une ordonnance qui met un point final à l'affaire Bilodeau. Les parties en cause s'entendent sur la manière dont le jugement historique du 13 juin sera appliqué. «Le Manitoba est bilingue. C'est un fait acquis. Il faut maintenant ouvrir un nouveau chapitre, qui découle des principes établis: l'accès aux services en français» déclare le président de la SFM, Réal Sabourin.





Novembre. Samedi 16. Le centenaire de la pendaison du père du Manitoba est commémoré en grand à Saint-Boniface.





AIDE AUX ENTRERPRISES POUR EMBAUCHER DES DIPLÔMÉS

UN PROGRAMME D'ACTION OÙ TOUS LES INTÉRESSÉS Y GAGNENT



Le Programme des diplômés manitobains dans les entreprises vise à mettre les dirigeants des entreprises manitobaines en relation avec les diplômés des universités et collèges communautaires du Manitoba.

Le Fonds manitobain de soutien à l'emploi donne ainsi aux entreprises de nouvelles possibilités de croissance en faisant appel à notre jeune génération armée de savoir. Depuis le début de ce programme, il y a deux ans, cent soixante-quinze diplômés ont fait leurs débuts dans les milieux industriels et commerciaux.

UNE AIDE AUX ENTREPRISES ET AUX DIPLÔMÉS

Il est maintenant possible à un plus grand nombre d'entreprises et d'organisations de s'accroître en embaucha de nouveaux employés pourvus de nouvelles compétences. Une aide salariale de 10,500$ maximum par an et par nouveau poste crée est disponible, le plafond annuel étant de 21 000$ par employeur.

Les diplômés admissibles peuvent se mettre en rapport avec d'éventuels employeurs et leur souligner les avantages qu'ils auraient à utiliser leurs compétences et à participer au programme.

QUI EST ADMISSIBLE?

Sont autorisées à soumettre une candidature les entreprises manitobaines et les organisations commerciales sans but lucratif du Manitoba pouvant établir que la création de nouveau postes dans les domaines suivants sera synonyme de croissance: l'ingénierie; les activités scientifiques; la conception et la mise au point de produits; le commerce international; la gestion des ressources humaines; la gestion de la production et de l'exploitation; la commercialisation; la gestion financière et l'administration des affaires.

Sont admissibles les diplômés manitobains ayant terminé leur dernière année dans une université ou un collège communautaire du Manitoba en 1984 ou 1985.

Pour plus de renseignements, veuillez adresser l'information ci-dessous à Programme des diplômes manitobains dans les entreprises, 401, avenue York, bureau 1099, Winnipeg (Manitoba) R3C 0P8. Vous pouvez aussi composer le 945-3656 ou le 945-3802, ou encore vous mettre en rapport avec le bureau des Services de l'emploi le plus près de chez vous.

NOM ______________________

ADRESSE ______________________

CODE POSTAL ____________ TÉLÉPHONE ____________

FONDS MANITOBAIN DE SOUTIEN À L'EMPLOI



Services de l'emploi et Sécurité économique Manitoba
L'honorable Len Evans, ministre



S'efforce avec les Manitobains d'offrir de nouvelles perspectives d'emploi





Novembre. Subitement, le maire de Sainte-Anne-des-Chênes, Roger Smith, meurt. Roger Smith était aussi directeur général de Francofonds, le United Way des Franco-Manitobains.



Novembre. Les lumières s'éteignent pour les Blue Bombers, qui sont noyés sous le bruit à BC P'ace par les fans des Lions.



Décembre. Louis Gosselin, directeur de l'école de Saint-Malo, représentera le Commissaire aux langues officielles à partir d'avril 1986. Il remplace Maurice Gauthier.



Décembre. Gérard Lécuyer, ministre de l'environnement et de la sécurité et de l'hygiène au travail, met sur pied un comité consultatif pour effectuer une révision en profondeur des services manitobains de santé professionnelle.



MESSAGE DE NOËL
DU PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Chers amis,

Le temps des fêtes est souvent l'occasion de renouveler des connaissances et de faire le point sur nos réalisations de l'année qui termine. Nous sommes aussi appelés à profiter de ce temps de l'année pour s'engager de nouveau au développement de notre société et à l'épanouissement de la communauté manitobaine d'expression française.

En demeurant solidaires, nous atteindrons notre but principal, celui de vivre notre langue et notre culture française chez nous. C'est ce besoin d'unité, ce désir de vivre en français chez nous qui nous amènera à façonner ensemble notre avenir collectif.

Notre victoire à la Cour suprême du Canada, le 13 juin dernier, est une affirmation que les langues anglaise et française au Manitoba sont égales. Réjouissons-nous de cette victoire et du fait que la constitution du Canada a préservé nos droits.

Dans l'année qui vient nous continuerons à bâtir une société où deux langues peuvent s'épanouir l'une auprès de l'autre. Nous continuerons à véhiculer la vision d'un Manitoba bilingue où les langues française et anglaise sont sur un même pied d'égalité.

Puisse la fête de Noël éveiller en nos coeurs des sentiments de fierté!

Puisse la nouvelle année nous amener à regarder avec ardeur l'avenir prometteur de notre communauté.

Chers amis, au nom du Conseil d'administration et du personnel de la Société franco-manitobaine, je vous souhaite un Joyeux Noël et une Bonne Année.

Réal Sabourin
Président



Société franco-manitobaine
C.P. 145
Bureau 212
383, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu EDOUARD FOREST, de la ville de Winnipeg, dans la province du Manitoba, retraité.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 201-185, boul. Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G4, le ou avant le 15 janvier 1986.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour de décembre 1985.

TEFFAINE, TEILLET & BENNETT
Procureurs de la succession.

La Division scolaire la Montagne no 28
est à la recherche un

professeur

pour le poste suivant:
Complexe scolaire Saint-Claude à demi-temps (matinée)

Sujets: VII et VIII Catéchèse
X — Religion
Français 300

Toute personne intéressée dans le poste est priée d'envoyer sa demande avec curriculum vitae au:

Directeur général
Division scolaire la Montagne no 28
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0
Tél.: (bur.) 1-248-2228 (res.) 1-744-2083

Les Danseurs de la Rivière-Rouge Inc.
sont à la recherche d'un(e)

secrétaire administratif(ve)

capable d'organiser et d'exécuter différentes tâches au sein du secrétariat de l'organisme.

Doit être compétente dans les deux langues officielles, doit posséder une certaine expérience et avoir d'excellentes habiletés en dactylographie et communications.

Salaire à négocier selon les qualifications, selon une échelle de 12 000$ à 15 000$.

Entrée en fonction: **le 6 janvier 1986.**

Tout personne intéressée à poser sa candidature devra soumettre son curriculum vitae avant **le 23 décembre 1985.**

Hélène d'Auteuil
Directrice générale
Les Danseurs de la Rivière-Rouge Inc.
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

La Commissions des services publics
Avis d'audience publique

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES que le Réseau du Téléphone du Manitoba (le Réseau) a présenté à la Commission des Services Publics (la Commission) une ou plusieurs ordonnances approuvant une augmentation générale des tarifs facturables par le Réseau pour certains services et pièces d'équipement que ledit Réseau fournit à ses abonnés dans les limites de la Province du Manitoba. Ladite demande comprend notamment ce qui suit:

(a) Une augmentation général de tarif de 3% sur les tarifs de service local de base. Cela représenterait une augmentation mensuelle pourles abonnés du service résidentiel de 15 cents pour le groupe tarifaire 1 à 25 cents pour le groupe tarifaire 9. Les tarifs applicables aux services résidentiels améliorés augmenteraient de 20 cents par mois pour le groupe tarifaire 1 à 30 cents pour le groupe tarifaire 9. Les tarifs applicables au service d'affaires à une ligne augmenteraient de 25 cents par mois pour le groupe tarifaire 1 à 60 cents pour le groupe tarifaire 9.

(b) Une augmentation de 3% sur les tarifs applicables au service PRY autocommutateurs privés — systèmes à touche, systèmes de communications d'affaires et services Gentrex.

(c) Une augmentation de tarif pour les services interurbains à communications tarifiées à l'intérieur du Manitoba), d'1 cent par minute pour toutes les catégories d'appels de l'échelon tarifaire 1 à 12 inclus.

(d) Des augmentations de tarifs d'environ 3% pour la plupart des autres services tels que change étranger, lignes privées mobiles, Service zone 1 800 et frais de service.

Le Réseau ne propose aucun changement de tarifs pour les services inter-provinciaux, les postes téléphonique payants, l'assistance annuaire locale et les services spéciaux pour institutions pénitentiaires.

AVIS EST ÉGALEMENT DONNÉ PAR LES PRÉSENTES que la Commission examinera les ordonnances intérimaires Ex Parte suivantes pour confirmation ou autre décision, portant sur des questions soumises à la Commission de temps en temps et qui avaient reçu l'approbation temporaire de la Commission:

Ordonnance de la Commission	Date d'approbation	Sujet
138/85	3 octobre 1985	Restructuration des services interurbains Canada-États-Unis et tarifs révises 800, transfrontaliers.
148/85	30 octobre 1985	Restructuration des tarifs de téléconférences (postes tarifaires 1100 et 2400)
149/85	7 novembre 1985	Restructuration des services, des services outwats, des services 800 et établissement de tarifs pour les services outwats provinciaux (Circle Outwats Service).
157/85	4 décembre 1985	Amender le poste 2182 du Tarif général pour permettre au Réseau d'organiser des programmes d'incitation à l'utilisation des lignes Touchtone, à son entière discrétion.
158/85	4 décembre 1985	Instauration du dispositif d'accès d'urgence pour les lignes partagées.

et toutes autres ordonnances provisoires Ex Parte pouvant être rendues par la Commission et toutes autres questions dont la Commission peut être saisie en bonne et due forme et pour lesquelles avis sera publiés à l'avenir.

AVIS EST ÉGALEMENT DONNÉ PAR LES PRÉSENTES que le Réseau a présenté à la Commission une demande d'ordonnance approuvant l'instauration d'un Service d'accès universel, service de communication de données, comprenant le service existant dit «de base», raccordé à des modems de vitesse 1200/150, 1200/1200 et 300/300, afin de mettre les abonnés en parallèle avec la base de données demandée et propose les tarifs suivants pour le Service d'accès universel:

Source d'information (IP Frais)	À Winnipeg	À l'extérieur (reste de la province)
Frais (par ligne interurbaine)	0,5¢/minutes	0,5¢/min.
Frais pour l'abonné Jour (de 8h à 18h du lundi au samedi)	2,5¢/minutes	6,5¢/minutes
Nuit (18h à 8h) Lundi au samedi et le dimanche toute la journée)	1,5¢/minutes	4¢/minutes

et cette demande sera examinée par la Commission à la présente audience.

AVIS EST ÉGALEMENT DONNÉ que le lundi 3 février 1986, à 9 heures, dans la salle Viscount de l'Hôtel Viscount Gort Flag Inn, 1670, avenue Portage à Winnipeg (Manitoba), et le cas échéant, les mardi et mercredi 4 et 5 février 1986, la Commission entenra la demande d'augmentation générale des tarifs présentée par le Réseau et autres changements indiqués dans la demande.

Des renseignements détaillés sur ces questions ont été déposés à la Commission de Services publics, 1146-405, avenue Broadway, Winnipeg (Manitoba). On peut examiner des copies de ces renseignements au Bureau de l'administration du Réseau au 489, rue Empress, Winnipeg (Manitoba), R3C 3V6.

Les parties désirant se procurer des copies de ces renseignements, peuvent les obtenir au Bureaux de la Commission ou aux Bureaux de l'administration du Réseau comme indiqué ci-dessus.

Conformément à l'ordonnance 56/85 de la Commission, en date du 20 mars 1985, toutes les personnes, les firmes et les sociétés qui désirent faire uner intervention à propos de la demande et qui désirent participer à l'interrogatoire des témoins, qui désirent apporter des preuves ou faire des présentations, doivent s'ils ne l'ont déjà fait, indiquer leur intention par écrit au moyen d'une lettre dite d'intervention en indiquant clairement les points de vue des intervenants au sujet de la demande et/ou sur toutes autres questions soumises à la Commission, le tout accompagné des renseignements pertinents qui peuvent s'avérer utile, le cas échéant, pour expliquer ou appuyer ces points de vue, y compris les commentaires qui l'intervenant estime appropriés; ladite lettre d'intervention doit être adressée au Conseiller juridique de la Commission des Services publics, M. William C. Gardner, C.R., 19e étage, Square Winnipeg, 360, rue Main, Winnipeg (Manitoba), R3C 3Z3 au plus tard le 20 janvier 1986.

Copie de la lettre d'intervention doit également être adressée au Chef du Contentieux, Réseau du Téléphone du Manitoba, 489, rue Empress Winnipeg (Manitoba), R3C 3V6.

Les parties qui désirent simplement s'adresser à la Commission ou qui désirent présenter un mémoire, seront désignés comme présentateurs et conformément au présent avis, doivent aviser le conseiller juridique de la Commission des Services publics de leur intention de se présenter devant la Commission. L'heure à laquelle les présentateurs seront entendus sera déterminée au début de l'audience.

Ce 4e jour de décembre 1985.

G.O. BARRON, SECRÉTAIRE
COMMISSION DES SERVICES PUBLICS
PROVINCE DU MANITOBA

La Société franco-manitobaine
est à la recherche d'un(e)



SECRÉTAIRE

FONCTIONS:
- assurer le secrétariat de plusieurs agents de développement;
- dactylographier des documents de travail et rapports;
- classement;
- travail général de bureau.

QUALIFICATIONS:
- bilingue (français et anglais) et de bonne connaissances grammaticales.

SALAIRE:
- négociable suivant les qualifications de 12 500$ à 14 500$.

ENTRÉE EN FONCTION:
- au courant du mois de janvier 1986.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 11 janvier 1986**, date de fermeture du concours, ou entrer en communication avec:

Jacqueline Thioux, adjointe à l'administration
212-383, boulevard Provencher (C.P. 145)
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone: 233-4915



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur le projet ci-dessous, et adressées au chef, Politique et administration ds contrats, Travaux publics Canada, 9925, 109e rue, pièce 200, Edmonton (Alberta), T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 11h30 (H.N.R.) à la date indiquée. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux ministériels énumérés, sur versement du dépôt exigé.

PROJET

No. 800238 — GENDARMERIE ROYALE DU CANADA
Edson (Alberta)
Immeuble de la sous-division de la GRC

Date limite: **le 24 janvier 1986**
Dépôt: **250$**

On peut se procurer les documents de soumission à l'endroit suivant: bureau 200, 2e étage, 9925, 109e Rue, Edmonton (Alberta). On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs d'Edmonton, Calgary et Grande-Prairie (Alberta); Regina et Saskatoon (Saskatchewan); et Winnipeg (Manitoba).

BUREAU DÉPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants pour travaux d'électricité et de mécanique doivent présenter leur soumission par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions situé au bureau de l'Association des constructeurs, 10 215, 176e Rue, Edmonton (Alberta), au plus tard à 14h (H.N.R.), le mardi 21 janvier 1986, conformément aux dispositions du document intitulé «Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral)» en date du 7 août 1981.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu DENIS SAURETTE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à sa retraite, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 200-170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba) R2H 0T4, le ou avant le 17 janvier 1986.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 9e jour du mois de décembre 1985.

MARCOUX BÉTOURNAY
LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

Division scolaire de Saint-Boniface
recherche un(e)

enseignant(e)
à mi-temps (.5)

pour un poste en 5e/6e année (les après-midi) à l'école Lacerte. L'enseignant(e) devra adhérer à la philosophie de l'école française, et appuyer les buts et les objectifs de l'école.

Date d'entrée en fonction: **le 6 janvier 1986.**

Prière de prendre contacte avec:

Georges Druwé
Directeur
École Lacerte
Tél.: 256-4384

ou
Germaine Marion
Division scolaire de Saint-Boniface
Tél.: 253-2681



AVIS DE VENTE

NOUS DEMANDONS DES SOUMISSIONS SOUS PLI SCELLE AVEC LA MENTION SOUMISSION 4030-31-5 CLAIREMENT INDIQUE SUR L'ENVELOPPE, adressées à M. R.J. Gunson, directeur, achats et stocks, Canadien National, B.P. «Transcona», Winnipeg (Manitoba), R2C 3R4, qui en acceptera la réception jusqu'à MIDI, 6 janvier 1986, pour l'achat et l'enlèvement, des terrains du chemin de fer, subdivision TOGO, d'environ 10 000 traverses usagées, entre les milles 10,000 et 17,000 et 3 000 traverses de rebut entre les milles 84,50 et 91,00, subdivision TOGO. Les traverses sont empilées en lots de 15 à 20 le long de l'emprise ferroviaire.

CONDITIONS DE LA VENTE «F.O.B.», «tel quel, sur les lieux». Ne seront considérés que les soumissions pour l'achat en bloc, en un seul lot. Le soumissionnaire choisi devra enlever les traverses des terrains du chemin de fer à ses risques et dépens et nettoyer les lieux à la satisfaction du chemin de fer.

Le soumissionnaire choisi devra également régler la transaction en entier par chèque visé dès qu'il sera avisé que sa soumission a été retenue et avant l'enlèvement des traverses. Il devra également fournir un chèque visé à titre de cautionnement à l'ordre du Canadien National. Ce cautionnement lui sera remboursé dès que le Contrat aura été rempli à la satisfaction du Chemin de fer.

Les traverses sont actuellement disponibles et, dès la soumission adjugée devront être enlevées au plus tard le 31 mars 1986.

Taxes provinciales en sus. La compagnie se réserve le droit de rejeter toute soumission, si haute soit-elle.

Tout changement ou toute rature du prix mentionné annulera la soumission.

Les soumissionaires devront mentionner leurs non et adresse clairement dans la soumission.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser à M. Burrington, Agent, études, Région des Grands lacs, Saskatoon (Saskatchewan), téléphone: 1 (306) 664-2378.

R.J. GUNSON
DIRECTEUR RÉGIONAL
ACHATS ET STOCKS

Recherche un(e)

directeur(trice)

responsable des soins de 8 résidents pour la Résidence des Handicapés Mentaux à Saint-Claude au Manitoba. Vous devez être prêt à commencer cet emploi au début du nouvel an.

Ce poste ne nécessite pas d'expérience de travail avec les handicapés mentaux, mais il en est sûrement préférable.

Les demandes d'emploi seront acceptées au plus tard **le 27 décembre**. Elles doivent être accompagnées de votre curriculum vitae.

Pour plus de renseignements, s'il vous plaît composez le 1-379-2327 et contactez:

Joseph Philippot
C.P. 201
Saint-Claude (Manitoba)
R0G 1Z0

FOREST GUENETTE CHAPUT
COMPTABLBLES AGREES

a un poste à combler par un comptable agréé ou un étudiant enregistré dans les cours de l'Institut.

COMPTABLE AGRÉÉ

Fonctions:
— comptabilité, vérification, impôts, ordinateurs, et conseiller en administration

Qualification:
— gradué à titre de comptable agréé ou étudiant enregistré à l'Institut des comptables agréés du Manitoba
— bilingue

Entrée en fonction:
— immédiatement

Traitement:
— salaire selon qualification et expérience

Les demandes d'emploi seront traitées confidentiellement. Adressez votre curriculum vitae à:

M. Gabriel J. Forest, f.c.a.
Forest Guenette Chaput
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0T7

APPEL D'OFFRES



LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant le projet ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 15h, (heure du centre), le jour de la date limite. Les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional des services financier et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2. En versant le montant exigé, on peut obtenir les documents de soumission auprès du Bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus ou au numéro 949-2372, ou aux 9925, 109e Rue, pièce 200, Edmonton (Alberta); 220, 4e Avenue s.-e., pièce 632, Calgary (Alberta); 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); édifice Motherwell, 1901, avenue Victoria, pièce 1100, Régina (Saskatchewan).

PROJET

No. 848004 — Winnipeg (Manitoba)
Terminal du bureau de poste central
Installation électronique de traitement en vrac

Les documents de soumission peuvent aussi être consultés aux Associations des constructeurs d'Edmonton et Calgary (Alberta); Regina et Saskatoon (Saskatchewan) et Winnipeg (Manitoba).

Date limite: **le mercredi 8 janvier 1986**
Dépôt: **50,00$**

DÉPÔT DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants dans le domaines de l'électricité et de la mécanique doivent présenter leurs soumissions par l'intermédiaire du Manitoba Bid Depository Inc., 290, rue Burnell, Winnipeg (Manitoba), au plus tard le 6 janvier 1986, à 15h, conformément aux règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral.)

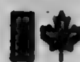
INSTRUCTIONS

Le dépôt à l'égard des plans et devis doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois suivra l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES





AVIS AU PUBLIC
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Jusqu'à vis contraire, il y aura des exercises de tir de jour et de nuit aux champs de tir de Shilo.

Les champs de tir sont des propriétés du MDN qui se trouvent à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9 du 14e rang à l'ouest du méridine origine, dans les townships 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien origine dans la province du Manitoba. Au besoin, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant au chef de Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement marquées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est permise qu'avec l'autorisation expresse du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation en faisant la demande à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous avez en possession un engin que vous croyez explosif, veuillez avertir la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77





200-170, rue Marion
Saint-Boniface R2H 0T4
Tél.: 237-5852

FRANCOFONDS INC. est une organisation fiduciaire dont l'objectif est de recueillir le plus de capital possible pour ensuite l'investir et utiliser les intérêts pour le développement de la communauté franco-manitobaine. Les intérêts accumulés au 31 décembre sont distribués peu après la fin du mois de février suivant. Ce programme d'aide encourage et appui l'élaboration, la mise sur pied et l'exécution de projets et d'activités qui permettent aux groupes francophones de promouvoir l'épanouissement du fait français au Manitoba. Tout groupe de francophones qui s'est volontairement associé à des buts non lucratifs et qui est démocratiquement constitué peut recevoir une contribution de FRANCOFONDS.

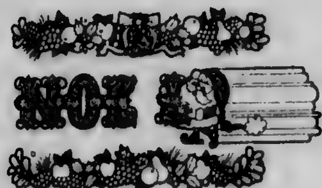
Tout groupe désireux de faire demande d'aide est prié de se procurer un formulaire de demande en téléphonant au numéro 237-5852 ou en écrivant à:

FRANCOFONDS INC.
200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4
(204) 237-5852

À moins de circonstances extraordinaires, toute demande auprès de FRANCOFONDS devra être soumise avec le formulaire de demande dûment complété avant le 31 janvier 1986.

Pour des renseignements sur les critères de distribution, veuillez téléphoner au numéro 237-5852.

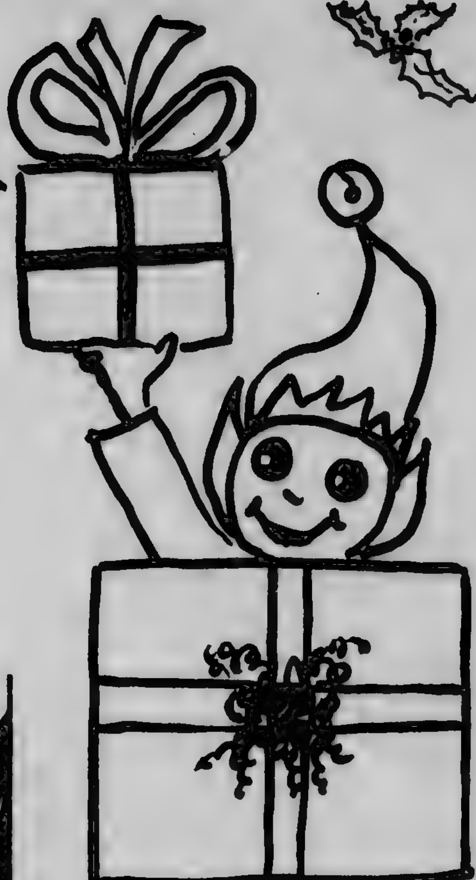
La page de Bicolo



Hé! Regarde! Je me suis habillé comme un lutin pour venir te souhaiter un Joyeux Noël! Tu es en vacances? Amuse-toi bien et surtout passe un très beau Noë! Jésus t'attend à la Crèche!

Je t'aime bien!

BICOLO



Le PÈRE NOËL a plus d'un tour dans son sac!!

Afin de se rappeler ce qu'il a mis dans chacun des cadeaux,

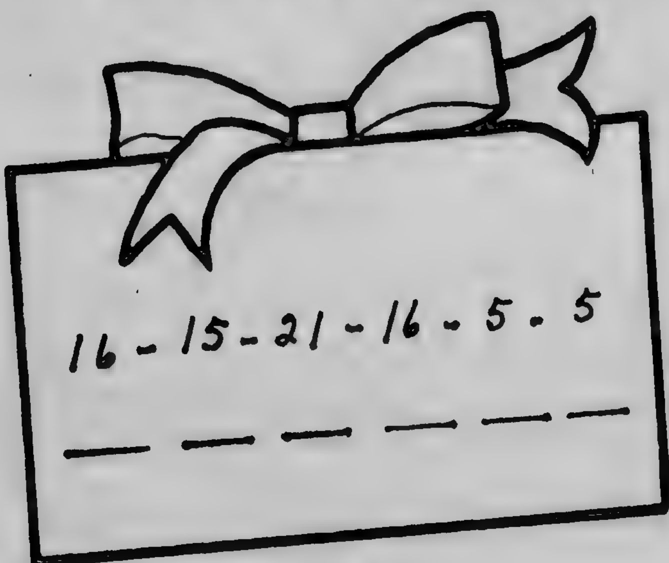
il les a identifié avec son code

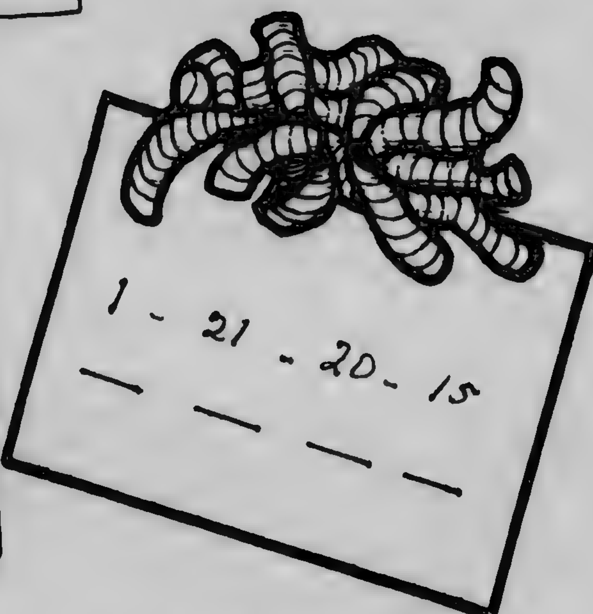
Peux-tu trouver ce que renferme chaque cadeau?

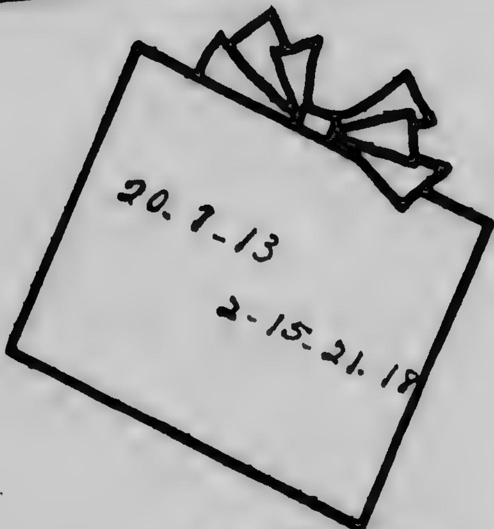


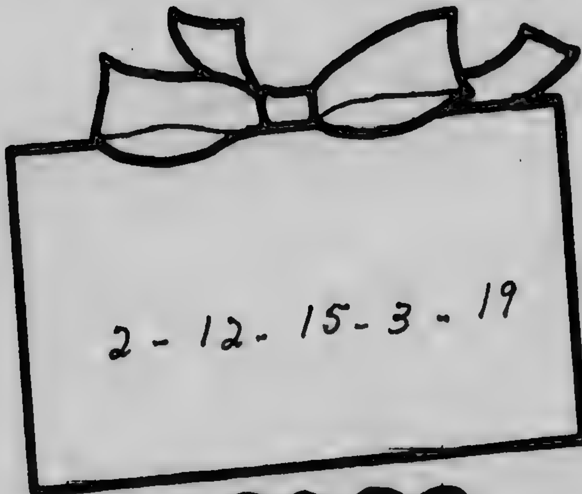
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
U	V	W	X	Y	Z				
21	22	23	24	25	26				

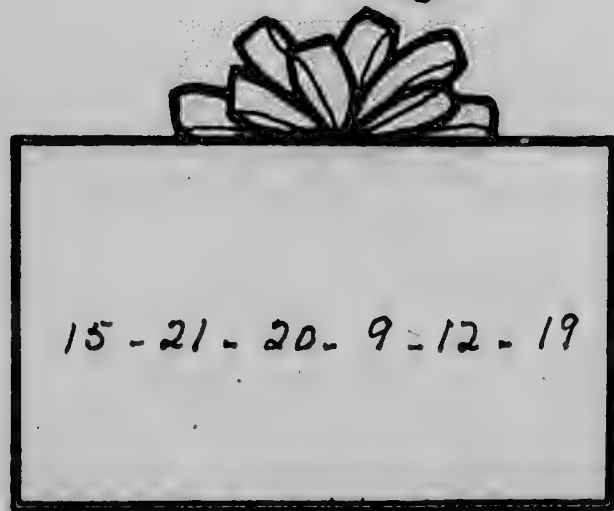


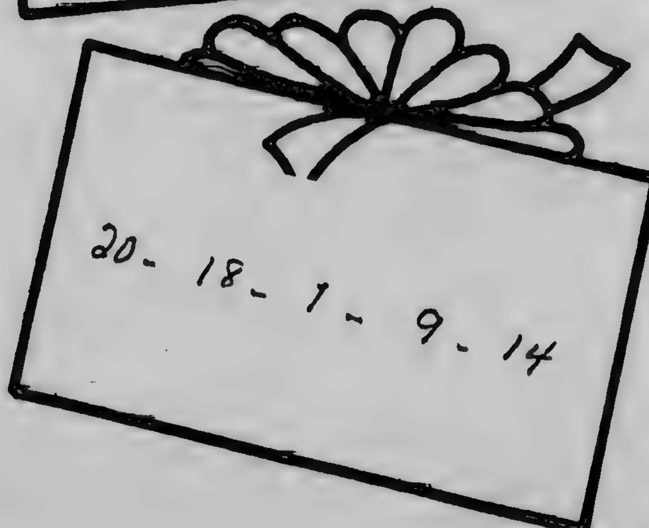












NOËL

À Noël, on reçoit des cadeaux
Que c'est amusant et beau.
Les lumières du sapin brillent
Comme des petites billes.
Des petits flocons de neige
Dansent sur les branches.
Noël c'est une joyeuse fête
On célèbre l'enfant Jésus
Qui vient de naître.
Merci pour tout ce que j'ai eu.

de Chantal Gauthier 8 ans
11, baie Burning Bush
Saint-Boniface



Savais-tu que c'est la Fédération provinciale des comités de parents qui nous donne les fonds nécessaires pour acheter les prix et tout ce qu'il faut pour que le Club de Bicolo fonctionne bien? Merci FPCP!!

Bicolo et tous ses amis.

Bravo aux gagnants !

Premier prix:

Micheline Laschalt, 12 ans,
Lorette (Manitoba)
gagnante du Radio AM-FM stéréo avec casque d'écoute, pour sa belle carte!

Gagnants pour les cartes

12 ans et plus

Micheline Laschalt	Lorette
Maria Sarrasin	Saint-Joseph
Claire Courcelles	Sainte-Agathe
Joanne Fournier	La Broquerie

10 et 11 ans

Nathalie Lemoine	Sainte-Anne
Danielle Kerbrat	Saint-Laurent
Michel Bissonnette	La Broquerie
Daniel Carrière	Saint-Pierre-Jolys
Vincent Lavallée	Saint-Laurent
Michel Danais	Saint-Claude
Corinne Menet	Lake Francis

8 et 9 ans

Liane Musick	Saint-Pierre-Jolys
Rodolphe Serceau	Richer
Josette Labossière	Saint-Vital
Florian Buors	Saint-Laurent
Serge Arpin	Winnipeg.
Suzanne Dufault	Haywood
Colette Chaput	Saint-Boniface
Natalie Labossière	Saint-Claude

7 et 6 ans

André Lavergne	Saint-Pierre-Jolys
Thérèse Hacault	Cypress River (Manitoba)
Geneviève Gales	Saint-Vital
Natalie Lafond	Saint-Jean-Baptiste
Luc Trudeau	Ile-des-Chênes
François Grenier	Saint-Labre
Serge Gagné	Saint-Pierre-Jolys

5, 4 et 3 ans

Luc Duval	Notre-Dame-de-Lourdes
Martin Bruyère	Saint-Boniface
Bruno Arpin	Winnipeg
Martine Chartier	Saint-Lazare
Régine Sabourin	Saint-Norbert
Renaud Lafond	Saint-Boniface
Danielle Labossière	Saint-Adolphe
Marianne Plamondon	Ile-des-Chênes
Christèle Gagné	Saint-Pierre-Jolys

Poèmes

11-12 ans et plus

Renée Lavergne	Saint-Piere-Jolys
Nicole Girard	Saint-Boniface
Julie Legal	Sainte-Anne

9 et 10 ans

Roxanne Gagné	Ile-des-Chênes
Magalie Nayet	Saint-Pierre-Jolys
Debra Poitras	Powerview
Paul Gougeon	Ile-des-Chênes
Christine Boisvert	Saint-Boniface
Martin Trudeau	Ile-des-Chênes

7 et 8 ans

Francine Labossière	Saint-Pierre-Jolys
Chantal Gauthier	11, baie Burning Bush
Claudette Courcelles	Sainte-Agathe

MENTIONS SPÉCIALES

(ne gagnent pas de prix mais valent la peine d'être mentionnés)

Pour leurs cartes originales:
Gilles et Normand Gauthier, de Richer (cartes avec photo)
Les élèves de l'école de St-Laurent (Cartes différentes et bien travaillées)
Micheline Gagnon de La Broquerie, pour son conte de Noël et la carte venant le plus loin.
Michelle Saquet, Fort Smith, Territoires du Nord-Ouest

BRAVO à vous et à tous les participants!



Voici quelques beaux poèmes sur NOËL par mes ami(e)s...



Joyeux Noël

Le Père Noël
Dans le ciel,
Á des cadeaux
Dans son traîneau.
Il a beaucoup d'amusements
Pour tous les enfants.
J'aime Noël
C'est Joyeux!
J'ai des cadeaux
C'est beau,
Vive le Père Noël
Dans le ciel!

Paul Gougeon 9 ans
Ile-des-Chênes (Manitoba)

Noël

Le 25 décembre Jésus est né
Pour nous, c'est Noël qui est arrivé
L'étoile de Bethléem guida les rois
L'étoile sur notre arbre illumine tout sous notre toit.

Jésus dans sa crèche dort gentiment
Nous ouvrons nos cadeaux joyeusement
Nous allons à la messe de minuit
Sans faire trop de bruit.
Que j'aime Noël!

Renée Lavergne 12 ans
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)

Noël

Noël c'est le temps de célébrer
On va à messe de minuit pour prier.
Le Père Noël prend son repos
Après avoir livré ses cadeaux.

Le Père Noël m'a donné des cadeaux.
Oh! qu'ils étaient beaux!
Il m'a donné une petite auto
Et un gros vélo.

Christine Boisvert 10 ans
17, rue Fleury
Saint-Boniface (Manitoba)

Un petit enfant est né

Par une nuit étoilée
Dans une crèche éloignée
Un petit enfant est né.

Guidés par l'étoile
Les anges et les bergers
Viennent pour l'adorer.

Il est venu nous sauver
Nous donner la joie et la paix
Apporter son amour, sa bonté.

Magali Nayet 9 ans
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)

Noël! Noël!

L'arbre est tellement beau
Dessous il y a beaucoup de cadeaux

Dans la crèche il y a Joseph et Marie
Et leur petit bébé Jésus aussi.

Allons à la messe de minuit,
Il ne faut pas oublier le réveillon aussi.
Regarde les belles décorations,
Hé! Ne mange pas tous les bonbons!

Le Père Noël va arriver,
Vite, il faut aller se coucher.

Allons jouer dans la neige
Ou à «Quelques arpents de pièges».

Noël! Noël! comme c'est amusant
Même pour les papas et les mamans.

Julie Legal 11 ans
Sainte-Anne (Manitoba)

Aujourd'hui c'est Noël

Je regarde l'étoile dans le ciel
C'est l'étoile de Bethléem
Je l'aime même si ce n'est pas la mienne.
C'est celle du Père Noël
Qui vit dans le ciel.

Nicole Girard 11 ans
39 Cherry Crescent
Saint-Boniface (Manitoba)

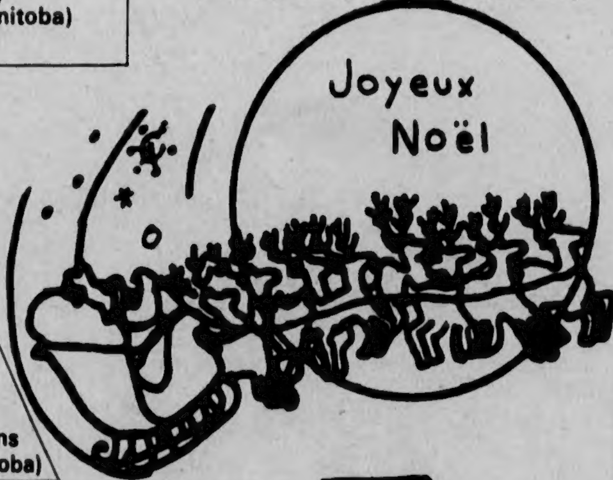
Le lutin

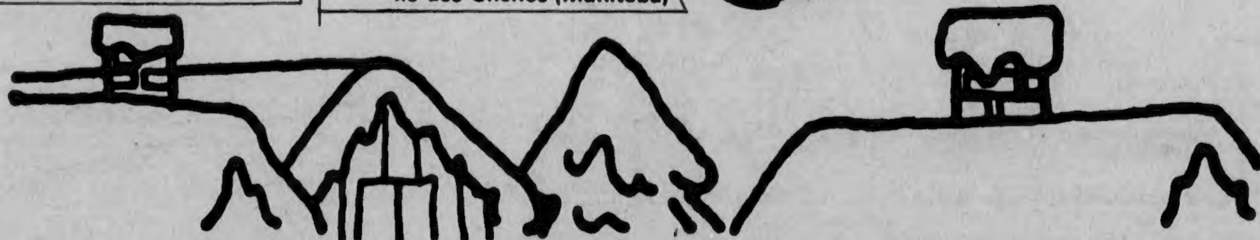
Un jour le petit lutin
Dit à tout le monde,
«Je suis le plus fin!»

Le Père Noël le gronde
Devant tout le monde.

Il s'excuse,
Et s'amuse
Avec tous les lutins
Et c'est la fin.

Damien Fenez 9 ans
Ile-des-Chênes (Manitoba)





Respecter les choix de la personne âgée

Le 11 décembre, on pouvait lire dans le Free Press un article intitulé «When do we lock up the old». Et il y avait la photo d'un vieillard enfermé dans un bocal.

Certains pourraient dire: «encore du sensationalisme». Il y avait cependant beaucoup de vérité fondamentale dans cet article.

Prenez l'exemple de madame B qui a 75 ans. La semaine dernière, elle est tombée en allant à la salle de bain. Heureusement, pas de fractures!

Ces chutes constituent l'accident le plus fréquent chez les personnes de plus de 70 ans et les conséquences peuvent être assez graves. Toute fracture, en particulier celle du fémur, peut mettre de longs mois à guérir. Et les plaies aux jambes qui résultent souvent d'une chute risquent d'être là longtemps.

En somme, il y a non seulement l'accident, mais aussi et surtout les complications qu'il entraîne. Par exemple, l'embolie qui survient lorsqu'une particule de graisse quitte un os endommagé pour se loger dans le poumon présente des risques plus élevés chez une personne âgée.

Il a été constaté que certaines personnes âgées, qui semblaient auparavant bien portantes, voient leur état se détériorer rapidement à la



Maria CHAPUT-ARBEZ

L'auteure détient un certificat en gérontologie et a été directrice adjointe à la Villa Youville de 79 à 84.

COMMENTAIRE

suite d'une chute, comme si elles vieillissaient d'un seul coup.

C'est ces inquiétudes bien fondées qui incitent des fois les infirmières et les médecins à vouloir restreindre des personnes âgées à leur place, surtout quand la température est froide et les trottoirs sont glissants.

Inhumain

La personne âgée non sénile se sent alors humiliée et croit qu'on la traite comme un enfant. Plusieurs vont même jusqu'à aller s'habiller en cachette, quand l'infirmière n'est pas présente, et sortent dehors pour marcher à leur guise.

Quand la personne âgée démontre une telle indépendance et une telle force de caractère, il est alors inhumain de l'empêcher. C'est d'ailleurs impossible, leur ténacité va jusqu'à l'entêtement. Pour elles, c'est la survivance, leur dernière liberté.

Alors, il arrive des incidents tels que celui mentionné dans le Free Press. Il en arrivera d'autres aussi. Mais ce n'est pas par négligence de la part des personnes qui en ont la responsabilité. En tout temps, il faut respecter le choix de la personne, encore plus quand elle est âgée. On lui doit ce respect.

Et si son choix peut endommager sa santé et même sa vie, et qu'elle en est consciente, qu'elle a été avertie, elle a le droit de contrôler sa vie et de faire ce choix, en toute connaissance, en toute liberté!!!

Il y a toute une différence entre «protéger» et «enfermer»... L'intention est toujours de protéger. Mais il y a autant de dommage à surprotéger quelqu'un qu'à faire l'inverse.

Une solution, c'est de se mettre dans les souliers de la personne et se poser honnêtement la question suivante: si c'était moi, est-ce que j'aimerais qu'on me traite ainsi, qu'on me contrôle de la sorte?

Dans 15 jours:
Sr Marie Bonin réfléchit sur l'Année international de la paix.

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









In Memoriam

Huguette de Moissac

Le dimanche 8 décembre, en la belle fête de l'Immaculée Conception, la Vierge venait cueillir pour les parvis célestes l'âme d'Huguette de Moissac.

Minée par un cancer depuis plus d'un an, Huguette acceptait avec courage et résignation l'épreuve de la maladie. Tous ceux qui lui rendaient visite admiraient sa patience et sa sérénité. Elle demeura lucide jusqu'à la fin et ne pensait qu'à faire plaisir à son entourage.

Huguette naquit à Saint-Claude, le 21 décembre 1931. Elle fit toutes ses études dans sa paroisse natale. Pendant 35 ans elle se dévoua à l'enseignement des petits où elle excellait. Son grand amour pour les enfants était sa façon de leur montrer le grand amour du Père pour chacun de nous. Elle passa d'abord 11 ans à l'école Emberly de Saint-Claude, puis 2 ans à l'école Ste-Marie de Saint-Vital. Enfin elle se dépensa pendant 22 ans à l'école Taché. C'est là que son mal l'obligea à cesser sa belle mission d'éducatrice.

Après un séjour à l'hôpital en janvier 1985, elle eut un court sursis. Mais le mal la reprit et à partir de septembre elle ne quitta plus sa chambre. Après un vaillant combat contre la maladie, munie des derniers sacrements, elle s'éteignit paisiblement, entourée de sa famille.

Les prières furent récitées au salon mortuaire Desjardins le mardi 10 décembre. Une première messe de la Résurrection fut célébrée dans sa paroisse à la Basilique de Saint-Boniface le 11 décembre. Sa dépouille mortelle fut ensuite transportée à Saint-Claude; après une seconde messe elle fut inhumée dans le cimetière local où elle repose auprès de ses parents et de son frère.

Elle laisse dans le deuil un frère, Charles; sept soeurs, Marie-Thérèse de Marsangy et son époux Arnould, Soeurs Ghislaine, Madeleine et Roseline, Filles de la Croix, Christine, Anne-Marie, Soeur Blandine, Ursuline; sa belle-soeur Laurette, sept neveux et nièces ainsi que de nombreux cousins et amis. Elle fut précédée dans la tombe par son père Charles en 1967, sa mère Madeleine en 1969 et son frère Georges en 1976.

La famille désire remercier sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, par assistance aux prières et aux funérailles et par tout autre don reçu.

Anne-Marie de Moissac

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les **PETITES ANNONCES**, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants:
moins de 20 mots ***(5$ ou 7,50$ pour deux semaines);***
21 à 28 mots ***(6$ ou 9$);***
29 à 35 mots ***(7$ ou 10,50);***
35 à 42 mots ***au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).***

À LOUER: à Saint-Boniface, bungalow, deux chambres à coucher, convient à un couple ou une petite famille. Références s'il vous plaît. Prêt le 1er fevrier 1986. 500$ par mois plus services. Composez le 237-7251.
98-

À LOUER: appartement de deux chambres à coucher à Saint-Boniface.
À VENDRE: Lave-vaisselle, sécheuse à linge à gaz, lits. 233-9783.
99-

JEUNE PROFESSIONNEL cherche un appartement à louer dans le vieux Saint-Boniface, composez le 237-7433 avant 17h ou le 237-6387 après 17h.
96-

VEUT ACHETER des meubles très âgés. Si vous en avez, téléphonez Nicole au 233-6622.
831-

VENTE DE DÉMÉNAGEMENT: 3 manteaux de femme grandeur 14, 30$, linge de femme grandeur 12-14, linge d'enfant de 5 à 7 ans, souliers et bottes de femme grandeur 6-6½, pour enfants toutes les grandeurs ou pointures, vaisselle, variés, 2 sècheuses à cheveux, 20$, «Daisy Deluxe Foot Saver» 25$, bijoux. Composez le 269-6493 ou 269-3065 après 18h.
102-

RECHERCHE une gardienne dans son domicile pour deux enfants, agés 14 mois et 6 ans, commençant le 13 janvier, district de l'école Taché, références, composer le numéro 235-1161.
103-

AIMEZ-VOUS *les enfants? Voulez-vous un travail à temps partiel? Nous aimerions un(e) gardien(ne) pour nos 2 petites filles à notre domicile deux jours et demi par semaine. Pour plus de renseignements appelez le 237-8959.*
100-

À DONNER: Des souhaits de Joyeux Noël et bonne Année internationale de la paix à tous les lecteurs(trices) de cette annonce. -le C.A. du Conseil jeunesse provincial.
104-

UNE MAMAN francophone du Parc Windsor désire garder 1 ou 2 enfants à domicile. S'il vous plaît composez le 256-1938.
101

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Contactez Marcelle au 233-2687.
89-

Nécrologie

Léonie Desaulniers
(née Neveux)

Jeudi 28 novembre 1985 à l'hôpital Victoria de Winnipeg est décédée à l'âge de 81 ans, Mme Léonie Desaulniers de Saint-Pierre-Jolys au Manitoba.

Les prières ont été récitées le dimanche 1er décembre à 19h en la chapelle funéraire Loewen à Steinbach et le lundi 2 décembre à 14h30 en l'église Saint-Pierre-Jolys. La messe de la Résurrection a été célébrée par l'abbé Lionel Bouvier à 15h00 et l'inhumation a eu lieu au cimetière de la paroisse.

Mme Desaulniers laisse dans le deuil quatre filles: Simone et Lionel Peloquin de Saint-Pierre-Jolys; Rachel et Aurèle Hébert de Somerset; Yvette et François Lefèvre de Saint-Pierre-Jolys; Jacqueline de Paris en France; deux fils: Roger et Olive de Steinbach; Marcel de High Prairie en Alberta; Suzanne, Philippe, Annette, 26 petits-enfants, 35 arrière-petits-enfants; une soeur Mme Odile Audette de Winnipeg.

Elle fut précédée dans la tombe par son époux Roméo en 1980; trois fils: René en 1935, Denis en 1953, et Robert en 1956; deux soeurs: Simone et Corine; deux frères: Wilfrid et Elie.

La famille désire remercier tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie et de l'amitié par leur présence aux funérailles, leurs nombreuses offrandes de messe, leurs dons aux diverses associations de recherche, leurs bouquets de fleurs.

Remerciements

La famille de Denis Saurette désire remercier tous ceux qui ont témoigné de la sympathie et de l'amitié par leur présence aux funérailles, offrandes de messes, dons à la Fondation des Maladies du Coeur, visites et appels téléphoniques.

Un merci spécial aux Pères du Précieux-Sang, aux porteurs, à la chorale, à l'organiste, au Salon Mortuaire Desjardins, et aussi à la Patisserie Pelland.

Prière au Frère André

Pour obtenir une faveur par l'intercession au Frère André.

Dieu qui est admirable dans tes saints nous te demandons de nous accorder par l'intercession du Frère André, l'apôtre de Saint Joseph, la faveur que nous sollicitons afin qu'il soit glorifié dans lÉglise et que nous soyons portés à imiter ses vertus. Par le Christ, notre Seigneur.

(annonce payée) Amen

Les pompiers réparaient les jouets

Pas un Noël passe sans qu'on puisse lire dans les journaux qu'une famille a tout perdu dans un incendie. Souvent à la veille de Noël. Ou juste après.

Pourtant, d'après le service winnipégois de la prévention des incendies, il n'y a pas plus d'incendies durant le temps des fêtes que durant les autres périodes de l'hiver. On en parle un peu plus, sans doute parce que c'est un peu plus triste.

Néanmoins, les pompiers de Winnipeg sont beaucoup plus occupés en décembre qu'ils ne le sont durant les autres mois de l'année. Car c'est en décembre qu'ils organisent leur traditionnelle cueillette de jouets pour les enfants défavorisés.

La tradition est vieille d'environ 25 ans. Avant l'existence de l'Unicity. Elle a commencé en plein coeur de Winnipeg. Dans un centre-ville où il y avait encore des résidants.

Il y avait quelques jeunes qui passaient beaucoup de temps à l'une des casernes de pompiers du centre-ville, raconte un promoteur de l'idée, Gerry Humphreys, chef de pompiers de la caserne angle Goulet et Des Meurons. Alors une année, les pompiers ont ramassé quelques jouets, les ont rafistolés, et les ont offerts à ces enfants.

D'autres casernes de pompiers ont suivi l'exemple. À tel point qu'après peu d'années, chaque caserne de la ville se spécialisait dans un domaine particulier. L'une réparait les poupées, l'autre les camions et les petites voitures. Et ainsi de suite.

«Durant les plus grosses années, explique Gerry Humphreys, on a distribué des jouets à plus de 10 000 enfants à travers la province. Et lorsque je dis à travers la province, je veux dire à travers la province, jusque dans le grand Nord.»

«On avait beaucoup de coopération, ajoute celui qui a siégé pendant 16 ans au comité de coordonnateur du projet. À chaque jour, les pompiers ont deux heures d'exercices obligatoires. Pendant les six semaines précédant Noël, ils n'étaient pas obligés de suivre ces exercices. Ils pouvaient passer ces deux heures par jour à arranger les jouets.»

«Ça ne nous coûtait pas une cenne. Tout était donné. La peinture, les boulons, les écrous, les vis... On recevait beaucoup de petites voitures, des Tinker Toys. C'était des jouets durables, sauf qu'ils perdaient souvent leur pneus. Alors on a contacté la compagnie Macano en Angleterre. Ils nous ont envoyé toute une boîte de pneus. Avec un peu de peinture, on a pu les réparer tous.»





Lucien CHAPUT

POINT de CONTACTS

Le carrefour de l'actualité municipale

Mais il y avait plus. «Les femmes des pompiers tricotaient des mitaines pour les enfants. Et on n'oubliait pas les mères des enfants. Une année, on a demandé des dons de vieux bijoux. On les nettoyait. On les réparait. C'était du boulot.»

«On a aussi commencé à offrir un souper de Noël. C'était rendu qu'on avait 2 500 personnes au souper. On organisait le souper au début décembre. On donnait un cadeau à chaque enfant. La plupart ne l'ouvrait pas immédiatement. Ils le gardaient pour le jour de Noël. Parce qu'ils savaient que ce serait sans doute le seul cadeau qu'ils recevraient.»

Depuis huit ans environ, les pompiers de Winnipeg ne s'occupent plus de réparer et distribuer les jouets au temps de Noël. Les casernes de pompiers servent toujours de dépôts pour ceux qui veulent donner des jouets dont ils ne se servent plus. Mais, c'est la division des services communautaires de la province qui en assure la distribution. Et ce sont des incarcérés du pénitencier de Headingley qui réparent les jouets.

«On a trouvé qu'on recevait trop de jouets en plastique irréparables. Des fois, on dirait que le monde ne faisait que nettoyer leur garage et nous envoyait tout ce dont il voulait se débarrasser.»

«Aussi, ajoute Gerry Humphreys, il commençait à avoir un dédoublement. On n'était plus certain si les jouets allaient tous à des enfants différents. On envoyait un plein camion avec une boîte de 17 pieds au Christmas Cheer Board. Mais on ne savait pas si eux les donnaient aux mêmes enfants que nous.»

«Le besoin est toujours là. Une aide est offerte, conclut Gerry Humphreys. Mais je ne pense pas que les contrôles pour éviter les dédoublements sont en place.»

Bientôt des jouets à longueur d'année

C'était rendu que les pompiers winnipégois fournissaient des jouets aux enfants défavorisés dans toute la province. Quoi de plus naturel, donc, d'avoir un programme provincial pour s'occuper de la distribution de ces cadeaux de Noël? Et d'impliquer les autres pompiers manitobains?

Depuis près de dix ans, le ministère des services communautaires distribue des jouets reconditionnés. Les casernes de pompier servent de dépôts. Mais la réparation des jouets est exécutée maintenant par les incarcérés du pénitencier de Headingley.

«Nous avons trois sources de jouets, explique Fred Saunders, coordonnateur des projets communautaires au pénitencier. Les prisonniers de Headingley produisent des jouets en bois dans l'atelier.»

«Ensuite nous recevons des dons des gros magasins, comme Saan Stores. Et, bien sûr, nous recevons les jouets ramassés par les pompiers manitobains.»

«Les pompiers de Winnipeg ont toujours été très généreux dans ce domaine, poursuit Fred Saunders. Et depuis quelques années, nous en recevons d'autres centres urbains, comme Steinbach.»

De 10 à 12 000 jouets de ce genre ont été distribués l'an dernier à quelque 60 associations. Car, contrairement aux pompiers de Winnipeg qui distribuaient des jouets directements aux enfants, le programme provincial fonctionne à travers des associations existantes.

«Toutes les associations sans but lucratif peuvent recevoir des jouets, explique le coordonnateur du programme. Les hôpitaux, les centres préscolaires, les associations d'autochtones et les maisons pour enfants en reçoivent.»

À partir de janvier, Fred Saunders, les trois membres de son personnel et les quelque 16 prisonniers de Headingley participant au projet, pourront jouer au Père Noël à l'année longue. Le programme fonctionnera douze mois par année. car il existe toujours un centre pour enfants qui a besoin de jouets.

POINT à la LIGNE

Le taxi augmente

À partir du 6 janvier, il vous coûtera 40 cents de plus pour voyager en taxi à Winnipeg. Soit une augmentation de 9,4 pour cent pour un voyage moyen de 4,25$.

Le tarif d'un taxi est calculé à partir de deux variables: le coût de base *(le minimum que vous coûtera le taxi)* et le coût calculé à partir des distances parcourues.

Le Taxicab Board, le comité responsable de la réglementation des tarifs de taxi, a accordé une agumentation de 40 cents du coût de base. Ce prix passe de 1,35$ à 1,75$.

Par contre, le coût basé sur les distances parcourues ne changera pas. Ça vous coûtera toujours 10 cents pour chaque 1/11 de mille et 10 cents pour chaque 24 secondes lorsque le taxi ne roule pas *(arrêt à un feu rouge, par exemple).*

Avec le nouveau tarif, les Winnipégois voyageant dans un des quelque 404 taxis de la ville, payeront un peu plus que les concitoyens des autres villes canadiennes, à l'exception de Vancouver.

Un voyage de 6 milles, avec 6 minutes d'attentes coûte 11,20$ à Vancouver, 9,85$ à Winnipeg, 9,75$ à Ottawa, 9,70$ à Régina, Edmonton et Toronto et 9,00$ à Calgary.

Pourquoi Jean ne peut pas dessiner?



À la maison, Jean aime beaucoup dessiner. Il dessine sur du papier, du carton, parfois même sur les murs. Il a de la chance, car ses parents encouragent ses petites aventures de gribouillage tout en l'incitant à limiter son expression graphique sur papier. Parfois, Jean raconte ses dessins à ses parents. **Son gribouillage est en effet son écriture.**

Une fois arrivé à l'école, il doit maîtriser un autre genre d'écriture, c'est-à-dire l'a-b-c. Jean trouve ce "dessin" plus difficile, mais il aime apprendre quelque chose de nouveau. En s'exerçant à tous les jours, il s'exprime bientôt comme il le veut avec cette nouvelle écriture.

Déjà, en première année, beaucoup de son temps est pris pour l'étude de l'alphabet et l'étude des nombres. C'est alors que Jean dessine de moins en moins et perd graduellement les aptitudes naturelles qu'il semblait posséder pour le dessin.

Puisque le dessin est une habileté motrice, semblable à l'écriture, cela exige de la répétition afin de réaliser une mesure quelconque de progrès. Jean cesse alors de dessiner à défaut d'occasions appropriées et se dit incapable de le faire. S'il avait continué à la maison ou en cachette à l'école, il aurait pu développer davantage son talent naturel.

Le mythe de la créativité

L'image romantique de l'artiste qui crée de rien ou sans effort, par inspiration divine, est encore la façon dont nombre de gens perçoivent la création en art.

Pour la population en général, le dessin est synonyme d'art. À l'école, ce lien est renforci parce que le dessin est l'activité principale de l'élève pendant le cours d'art. Traditionnellement, cette activité offre à l'élève une occasion de s'exprimer. Alors, le dessin libre centré sur un thème, semble l'approche la plus répandue. Malheureusement, les techniques du dessin ne sont pas suffisamment étudiées. En plus du dessin, le bricolage autour d'un thème comme l'automne, Noël ou la St-Valentin est une activité principale pendant ces périodes d'art, d'habitude les vendredis après-midi.



Qu'est-ce que l'Éducation visuelle?

Depuis 1982, l'expression «Éducation visuelle» a remplacé ce qu'on appelle souvent le dessin ou l'art. Le but de l'éducation visuelle s'étend au-delà des activités de dessin et de bricolage. Il s'agit plutôt **d'éduquer la pensée visuelle** de l'individu par la perception, la production et l'appréciation de l'image.

Trois éléments de base

1. **Perception visuelle** — savoir observer, comparer et analyser visuellement l'image ou la réalité qui nous entoure.
2. **Production visuelle** — savoir créer une image ou un objet à trois dimensions en utilisant des techniques variées telles que le dessin, la peinture et le modelage.
3. **Appréciation visuelle** — se sensibiliser à l'environnement visuel et savoir poser un jugement de valeur sur les images et la réalité qui nous entourent.



L'éducation visuelle est une discipline à part entière sur la grille horaire et le nouveau programme souligne ce fait en proposant un contenu spécifique qui assure le développement de concepts, d'habiletés et d'attitudes.

Et moi, comme parent, qu'est-ce que je fais?

- Je peux donner du papier, des craies et des crayons à mon enfant pour l'encourager à dessiner souvent.
- Je peux lui fournir un espace où il peut travailler sans interruption.
- Je peux dessiner avec mon enfant.
- Je peux aller lui faire visiter et apprécier différentes galeries d'art.
- Je peux développer l'observation chez mon enfant en lui posant des questions sur son environnement.
- Je peux afficher sur le frigo ou les murs les dessins de mon enfant.
- Je peux lui demander de me raconter ses dessins.
- Je peux faire des casse-tête avec mon enfant pour développer son sens d'observation.



Le dessin est un langage qui exige une maîtrise de techniques variées et beaucoup de travail. Tous ceux qui peuvent apprendre à écrire peuvent apprendre à dessiner.

Comment se déroule une classe d'éducation visuelle?

Le nouveau programme s'enseigne avec un manuel écrit spécifiquement pour les enseignants qui ne sont pas spécialistes dans les beaux-arts. Prenons par exemple une activité de dessin dans le manuel de la troisième année. Le sujet est précis: l'ours polaire. La leçon commence toujours par une période d'observation, dans ce cas, l'observation d'illustrations, de photos et de sculptures d'ours polaires ou, peut-être même, une visite au zoo pour l'observer.

L'enseignant ou l'enseignante utilise le tableau noir pour dessiner les grandes lignes de l'ours polaire tout en faisant remarquer aux élèves ce qu'il y a d'unique chez cet animal: un corps massif en forme d'ovale, des pattes courtes, des petites oreilles, etc. L'enseignant ou l'enseignante distribue ensuite des feuilles d'exercices sur lesquelles les élèves tentent de reproduire aussi fidèlement que possible le modèle présenté. **Cet exercice ou défi proposé n'est pas une fin en soi mais un moyen de développer leur pensée visuelle par et à travers l'analyse des formes et l'évaluation de leur production.**

Puisque le dessin est une habileté qui demande de la pratique, un devoir est assigné sous forme de «dictée dessin». Les élèves tentent de mémoriser les grandes lignes de l'ours polaire pour être capable par la suite de le dessiner en mouvement. En résumé, cet exercice structuré de dessin est essentiel à l'expression créatrice.

Dans une étape subséquente, une autre feuille de papier blanc est distribuée aux élèves pour qu'ils fassent une «composition» avec l'ours polaire. À ce point, un nouveau défi leur est lancé. Ils doivent situer l'ours polaire dans un contexte particulier en variant le modèle présenté pour faire un dessin original. Ce deuxième dessin n'est pas un exercice, mais une expression personnelle sur un thème donné. Ici, les élèves tentent d'appliquer ce qu'ils ont appris. C'est en ajoutant de leur imagination qu'ils produiront des oeuvres «artistiques».

Éducation Manitoba
Bureau de l'Éducation française

